

NATURA 2000

Moyenne vallée de la Charente

Seugne et Coran

FR5400472 & FR5412005

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

11 décembre 2025 – 9 h 30 | SAINTES



Union européenne
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Suite à son élection en tant que député, Monsieur Fabrice BARUSSEAU ne pouvait plus assurer la fonction de Président du comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Conformément aux règles de fonctionnement du COPIL Natura 2000, la présidence doit être exercée par un représentant d'une collectivité territoriale membre du collège des collectivités.

Un courrier électronique a donc été envoyé début octobre à l'ensemble des membres du COPIL afin de mettre en place une procédure de vote destinée à élire un nouveau Président.

À l'issue de ce vote, organisé du 09/10/2025 au 24/10/2025,

Monsieur Jean-Marc AUDOUIN

vice-président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement à l'Agglomération Saintes Grandes Rives a été élu

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Nous remercions l'ensemble des membres pour leur participation au vote.

SOMMAIRE

CONTEXTE ET ENJEUX



ACTIONS MENÉES



PROJETS 2026



OÙ EN EST-ON ?



BILAN FINANCIER

NATURA 2000

un réseau européen

Directive Oiseaux
1979/2009

Directive Habitats,
Faune, Flore
1992



Préserver la biodiversité :

espèces et habitats
naturels rares, menacés
et représentatifs de la
biodiversité européenne.

Ils visent une meilleure prise
en compte des enjeux
de biodiversité dans les
activités humaines.

Privilégier le dialogue

En France, la démarche
est basée sur le
volontariat et la
contractualisation.

La concertation associe
l'ensemble des acteurs
locaux.



Le plus grand réseau
de sites naturels protégés au monde :

RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

8,9%
de la surface
marine des eaux européennes



RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCE

34%
de la surface
marine de la zone
économique exclusive



1 756 sites
dont 221 sites marins



13 041 communes
supports
du réseau

132 types
d'habitats naturels d'intérêt
communautaires

102 espèces⁽¹⁾
animales

123 espèces⁽¹⁾
d'oiseaux



63 espèces⁽¹⁾
végétales

Natura 2000, c'est :



La possibilité de **s'engager volontairement** pour préserver la biodiversité grâce à des outils **contractuels** dédiés.

- Charte Natura 2000
- Contrat Natura 2000
- Mesures Agro-Environnementales



Un dispositif d'accompagnement pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets et activités du territoire.

- Animateur Natura 2000



Un réseau d'acteurs liés par des enjeux communs, qui dialoguent et co-construisent la gestion du site.



Une richesse locale en biodiversité qui rend d'innombrables services à l'Homme.



Une responsabilité, vis-à-vis de la France et de l'Europe, de préserver les espèces et les habitats naturels qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

pour tous

Services de l'Etat et institutions



Collectivités



Porteurs de projets



Agriculteurs et organismes agricoles



Organismes forestiers



Usagers chasse, pêche



Usagers sports, loisirs, tourisme



Organismes de protection de la nature



Propriétaires privés Population locale



Ces outils sont contractuels, ils reposent sur la volonté et l'implication des propriétaires, gestionnaires ou usagers du site Natura 2000.

Ils prennent la forme d'un engagement sur 5 ans.

Charte et MAEC

= outils complémentaires et cumulables

Parcelles ou activités



Propriétaires ou ayants-droits



Parcelles agricoles

(déclarées à la Politique Agricole Commune)

Mesures agro-environnementales

Aider une agriculture respectueuse de l'environnement

Les +

Indemnités financières fixées pour chaque mesure

Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Charte Natura 2000

Valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement

Les +

Adhésion gratuite

Pas de coût engendré

Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Parcelles forestières ou non-agricoles



Contrat Natura 2000

Financer des travaux de gestion écologique des milieux naturels

Les +

Remboursement de 100% des frais engagés (80% pour les organismes publics)

Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Un animateur Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Il est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

Ai-je droit à des aides financières ?

J'ai une haie : quand et comment l'entretenir ?

J'ai des ronciers : peuvent-ils être utiles ?

J'ai un fossé : quand curer ? comment limiter l'érosion ?

L'animatrice Natura 2000 est mobilisable sur le terrain

J'ai des questions ou autorisations à demander : vers qui me tourner ?

J'ai une roselière : comment la valoriser ?

Pour toute question, qu'elle soit liée à des demandes réglementaires, ou simplement pour discuter de pistes d'amélioration de gestion/travaux, l'animatrice Natura 2000 est là pour échanger.



En cas de doute, un  est toujours

 simple
 rapide

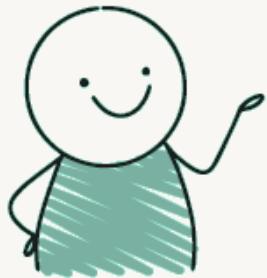
que de rattraper des travaux réalisés sans autorisations !

L'évaluation des incidences Natura 2000 :

- Outil de prévention
- Vise à déterminer si un projet ou une activité risque de porter atteinte aux espèces et milieux naturels du site.
- Si oui, permet de trouver des solutions.



Responsabilité du porteur de projet



mais l'Animatrice Natura 2000 a pour mission d'accompagner le porteur dans cette démarche

Instruction par les services de l'Etat

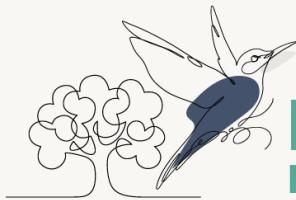


Projets / activités

- Déjà soumis à autorisation ou déclaration (*autre réglementation*)
- Liste propre à Natura 2000 (*arrêté préfectoral départemental*)

Que contient-elle ?

- ✓ Une description du projet
- ✓ Une analyse des impacts sur les espèces et habitats présents
- ✓ Les mesures prises pour éviter ou réduire ces impacts
- ✓ Une conclusion



NATURA 2000

Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran



- 6 intercommunalités
- 34 communes
- 4 syndicats de bassin
- 7100 ha de vallées inondables
soumises aux crues naturelles et régulières
- 230 km de cours d'eau



- 16 habitats naturels rares et menacés
à l'échelle européenne.
- Ils s'étendent sur plus de 2000 ha



- 60% de la surface du site est agricole :
en majorité des prairies naturelles, support
d'activité d'élevage





Les pelouses calcaires

poussent sur des sols peu épais et secs, sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Charente. Cette végétation est adaptée à la chaleur et à la sécheresse. Aujourd'hui rares, les pelouses accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle.

Les forêts

de la vallée de la Charente sont humides et naturelles. Elles se composent d'arbres, (Frêne, Aulne,...) ainsi que de diverses plantes de sous-bois. Le vieux bois et le bois mort (souches, branches,...) sont essentiels. Le sol des forêts aide à stocker l'eau et lui permet de s'infiltrer dans les nappes souterraines.



Les ripisylves

sont les végétations des bords de cours d'eau, composées d'arbres (comme les frênes, les aulnes, les saules) mais aussi d'arbustes, de buissons et de nombreuses autres plantes. Les ripisylves sont très importantes pour la biodiversité et guident les espèces dans leurs déplacements.



Les prairies

sont installées dans la plaine, le long du fleuve et des rivières. Beaucoup d'animaux et de plantes y vivent. La fauche ou le pâturage par des vaches, moutons, chevaux,... permet de les préserver.

L'eau

est présente sous différentes formes : courante dans les petites rivières, elle devient lente dans le fleuve Charente et dormante dans les fossés des marais. L'eau est indispensable à la vallée et à la biodiversité.



Les mégaphorbiaies et roselières

sont composées de grandes herbes qui poussent sur des sols très humides. Elles participent à l'épuration de l'eau et sont indispensables pour de nombreux animaux.



Contexte et enjeux

LES ENJEUX

Le Héron Bihoreau est le seul héron européen de mœurs nocturnes.

La Barbastelle s'abrite dans les fissures ou sous les écorces décollées des vieux arbres.

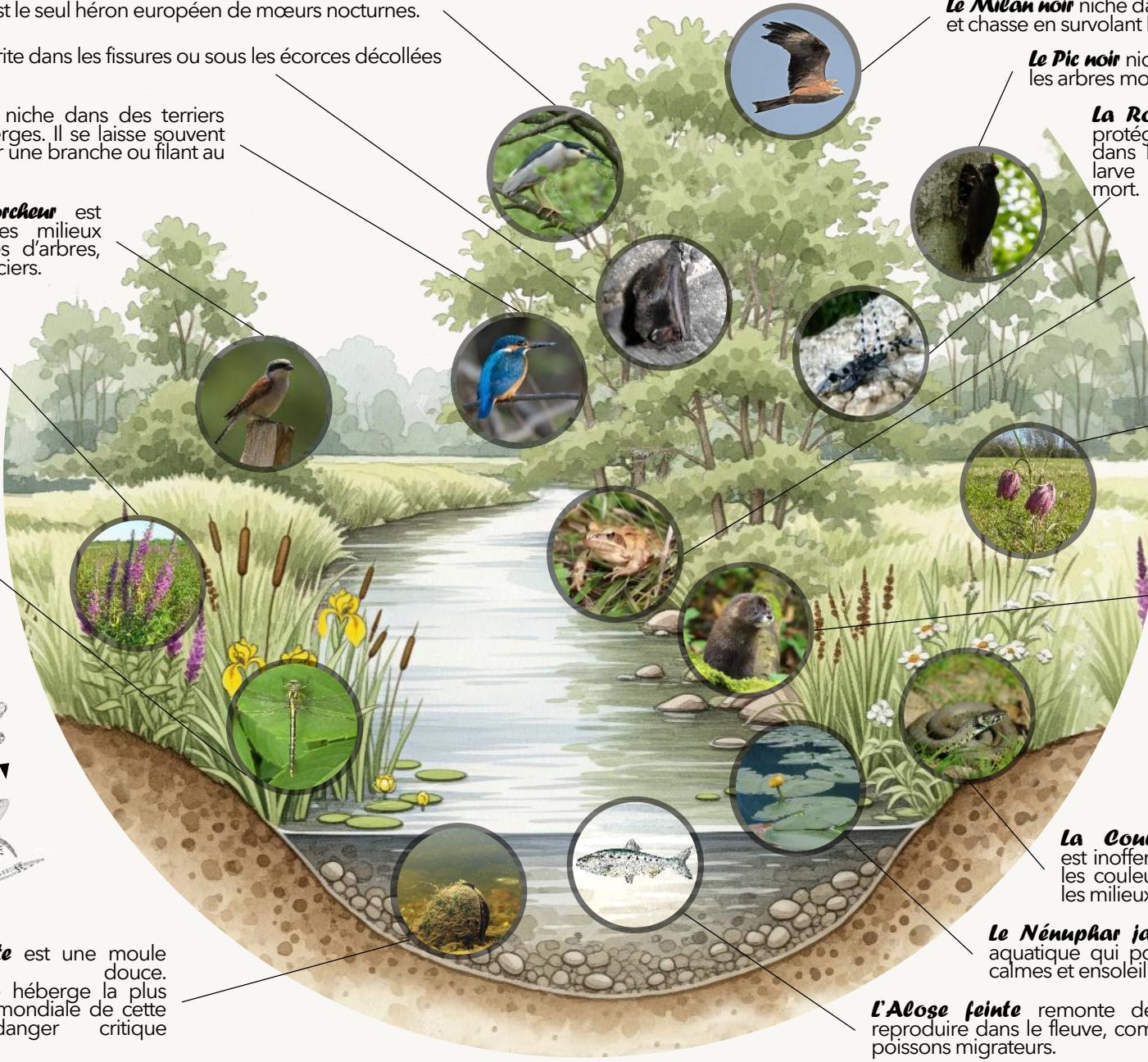
Le Martin pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges. Il se laisse souvent observer, perché sur une branche ou filant au ras de l'eau.

La Pie-Grièche écorcheur est caractéristique des milieux ouverts et ponctués d'arbres, d'arbustes et de ronciers.

La Salicaire est une plante des zones humides. Elle pousse au bord des cours d'eau et fossés.

Le Gomphé de Graslin est une libellule des fleuves et rivières à cours lent. Ses larves, aquatiques, se servent de la végétation pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.

La Grande Mulotte est une moule d'eau douce. Le fleuve Charente héberge la plus grosse population mondiale de cette espèce, en danger critique d'extinction.



Le Milan noir niche dans les grands arbres et chasse en survolant la vallée.

Le Pic noir niche et se nourrit dans les arbres morts ou vieillissants.

La Rosalie des Alpes, protégée en France, vit dans les vieux arbres. Sa larve se nourrit de bois mort.

La Grenouille agile
se reproduit dans
les plaines humides
et les mares, mais
passe la majeure
partie de sa vie dans
les forêts.

**La Fritillaire
pintade**
est une espèce
des prairies,
emblématique
dans la vallée.

Le Vison d'Europe est l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Rare et discret, il est présent dans la vallée, comme la Loutre d'Europe.



La Couleuvre helvétique
est inoffensive, comme toutes
les couleuvres. Elle fréquente
les milieux humides.

Le Nénuphar jaune est une plante aquatique qui pousse dans les eaux calmes et ensOLEillées.

L'Alose feinte remonte de la mer pour se reproduire dans le fleuve, comme plusieurs autres poissons migrateurs.

1999

Début de l'animation Natura 2000

2002

Désignation officielle en ZSC
(Zone Spéciale de Conservation)

2005

Extension du site et complément du DOCOB

2011

Evaluation et
Elaboration du nouveau DOCOB

2019

Désignation officielle en ZPS
(Zone de Protection Spéciale)

2021

Changement de
structure animatrice Natura 2000

2025

Nouvelle tranche d'animation
(2025-2027)



Agir pour
la biodiversité





RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

convention-cadre

précise les engagements de la structure animatrice et de la Région pour la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB)

2025 - 2027



L'EQUIPE

« Eau et milieux naturels »



Jean-Marie QUILLET
Responsable du service
jm.quillet@agglo-saintes.fr
06 42 57 00 02



Marion JANSANA
Animatrice Natura 2000
m.jansana@agglo-saintes.fr
06 78 07 44 03



Amandine VALLEE
Chargée de mission
Espaces Naturels Sensibles
et sentiers de randonnées
a.vallee@agglo-saintes.fr
06 72 03 95 50

- Suivi de la mise en œuvre des Directives européennes
- Accompagnement des structures animatrices
- Suivi de l'animation

- Contribution à l'élaboration et validation du DOCOB
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Définition et validation des grandes orientations de gestion

- Définition de la stratégie
- Co-construction de l'animation

- Présidence du COPIL
- Accompagnement de la concertation
- Mise en œuvre des actions



Maintien des
prairies naturelles
inondables et des espèces associées

Promouvoir une
utilisation équilibrée
des milieux naturels par
les activités touristiques
et de loisir
Informier et sensibiliser
au caractère
remarquable de ce
territoire

Préserver l'intérêt biologique de la
forêt alluviale

Restaurer le bon état de conservation
des **coteaux calcaires**
et des espèces associées

Restaurer le bon état
de conservation de la
cladiae tourbeuse
et espèces associées

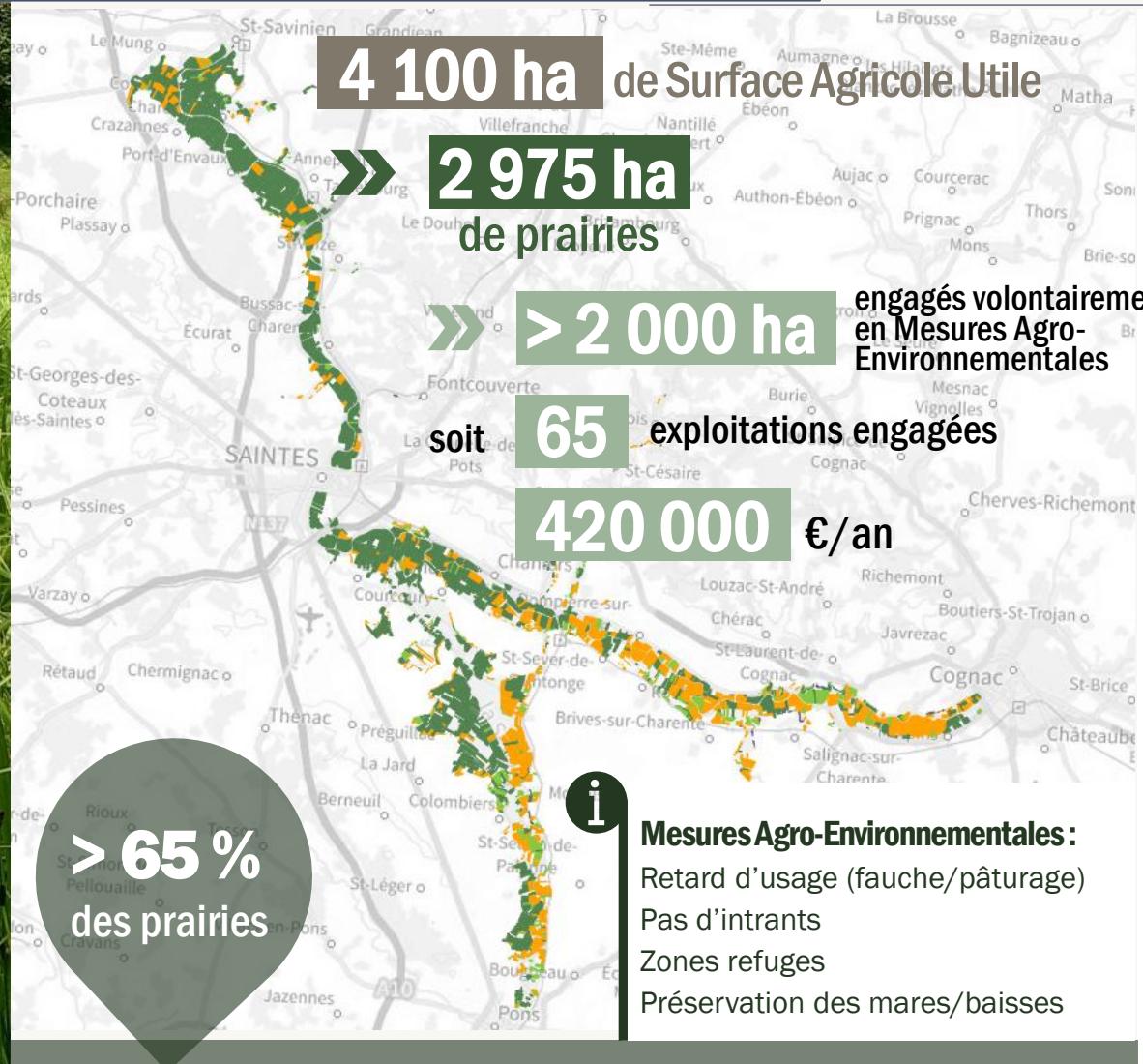
Restaurer et entretenir le
fonctionnement de
l'hydrosystème
du fleuve et affluents



Bilan

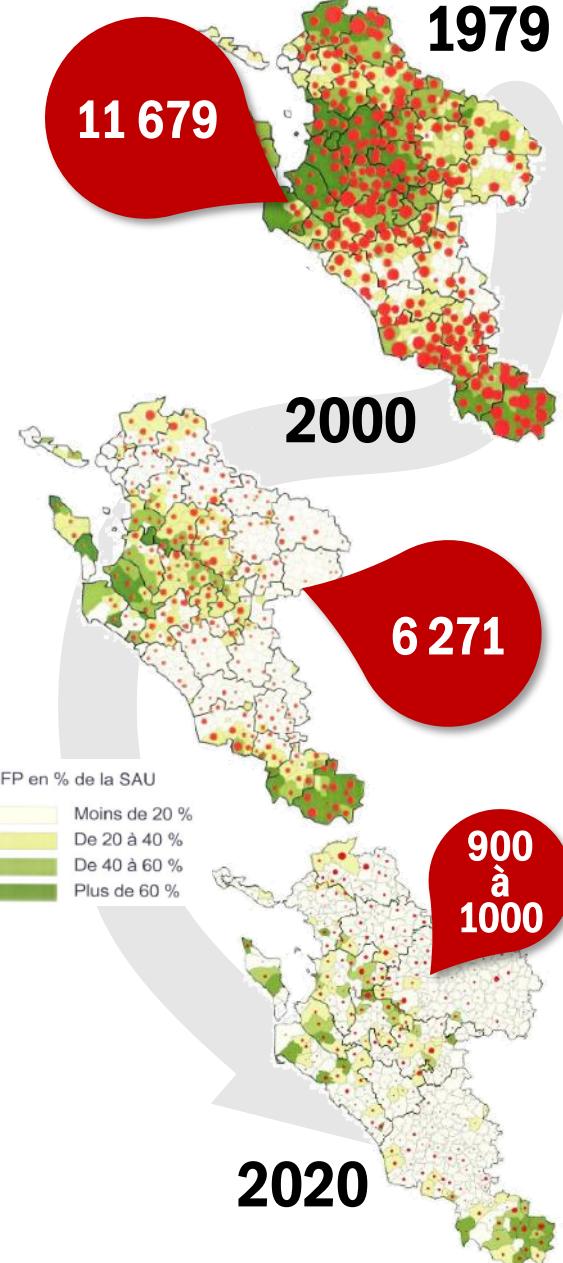
OÙ EN EST-ON ?

Prairies naturelles



- engagées volontairement par les agriculteurs dans des démarches respectueuses de l'environnement, via des Mesures agro-environnementales
- dépendantes de ces mesures

exploitations avec bovins



Source : Agreste, DRAAF NA



Suivi et évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles

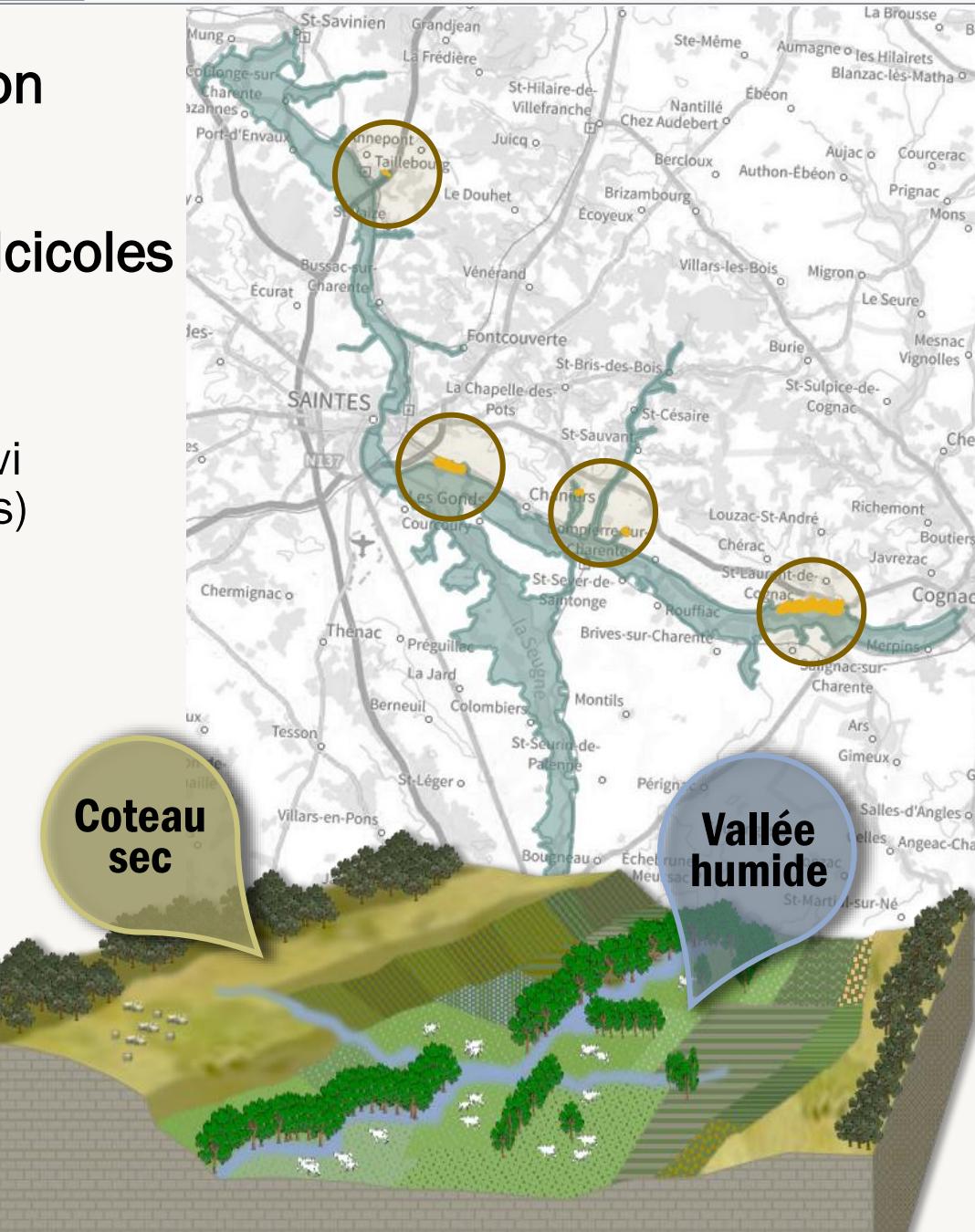
Etude régionale

2025 → 3^{ème} campagne de suivi
(réalisé tous les 6 ans)

En attente des résultats ...

- Fermeture du milieu
- Progression Prunellier (+10%) et Genévrier commun (+4%).
- Enrichissement des sols en nutriments
- Effets du changement climatique encore difficiles à percevoir : nécessité de suivis à plus long terme.

Pelouses calcicoles



Bilan

OÙ EN EST-ON ?



Cladiae tourbeuse

Conditions écologiques extrêmes :
fortes inondations
fortes sécheresses
=> Peu d'espèces végétales adaptées

La niche écologique de la cladiaie
n'est plus réalisée.

Sans gestion → boisement humide
MAIS
opérations de broyage ne permettent
pas de conserver la cladiaie.

Etude fonctionnelle éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade



Inselberg

Marais de l'Anglade = crypto-tourbière



Formation tourbière

Apparition cladiaie

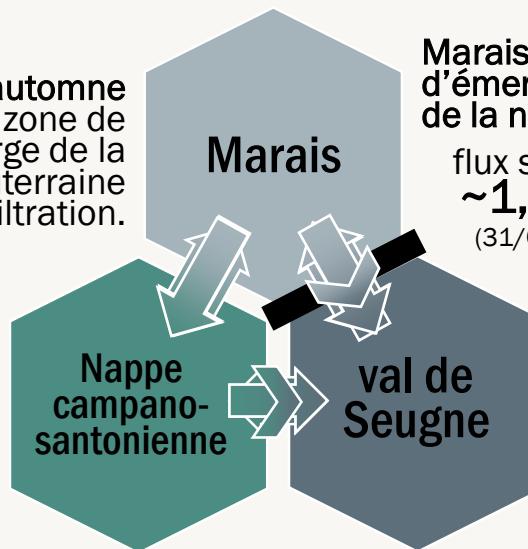
Début caractère inondable du site → création chaussée

été / automne
marais = zone de
recharge de la
nappe souterraine
par infiltration.

Maraïs

**Marais = zone
d'émergence temporaire
de la nappe**

flux sortant à l'exutoire :
~1,25 Millions m³
(31/01/2024 - 26/09/2024)



Phase de crue

Phase transitoire (petite crue ou montée de crue)

Seugne > Marais

Phase normale hors crue hors étiage

Phase étiage

Expertise flore et habitats du marais de l'Anglade

→ Comparaison 2024 - 2001



Poursuite de la dynamique de fermeture

Régression des végétations de bas-marais alcalin

! Gesse des marais : enjeu majeur

Absence de certaines espèces patrimoniales historiquement recensées (Grande Douve, Laîche à fruits velus, Utriculaire commune,...)

! Eutrophisation + Espèces exotiques Envahissantes (Ecrevisses américaines)



Catégories habitats - Codes EUNIS

D4.112 - Pré à Ecuelle d'eau et Junc à t épales obtus	F9.211 - Fourré à Saule roux et Bourdaine
D5.24 - Cladiale ou Cariçiale à Marisque	F3.111 - Fourré à Ronce
D5.24 - Cladiale broyée	FA.4 / F3.1 - Haie indigène
D5.24 - C3.21 - Roselière à Cladium et Roseau	G1.21 - Frênaie alluviale
D5.24 X F9.211 - Cladiale sulaïe	G1.A2 - Chênaie-frênaie
D5.2151 - Cariçale à Laîche élevée	G1.31 - Peupleraie
D5.2121 X E5.421 - Mosaïque mégaphorbiaie magnocariacale	J5.3 - Canal/fossé
E3.41 X E5.41 - Prairie hygrophile eutrophe	J5.3 - Tonne de chasse
E3.41 - Prairie hygrophile - mosaïque	H5.61 - Chemin
E2.2 / E.3 - Prairie méso-hygrophile	XXXX - Sol nu
	E.6 - Milieu herbacé rudéralisé

Poissons migrateurs

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Cellule Migrateurs Charente Seudre



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Les espèces présentes sur le bassin de la Charente



Grande
aloise



Alose feinte
atlantique



Lamproie
marine



Lamproie
fluviatile



Truite
de mer



Saumon
atlantique



Esturgeon
européen

Poissons migrateurs
potamotoques



Anguille
européenne



Flet



Les mulets

Poissons migrateurs
thalassotoques

Poissons migrateurs



Truite de mer



Saumon atlantique



Lamproie fluviatile



Flet



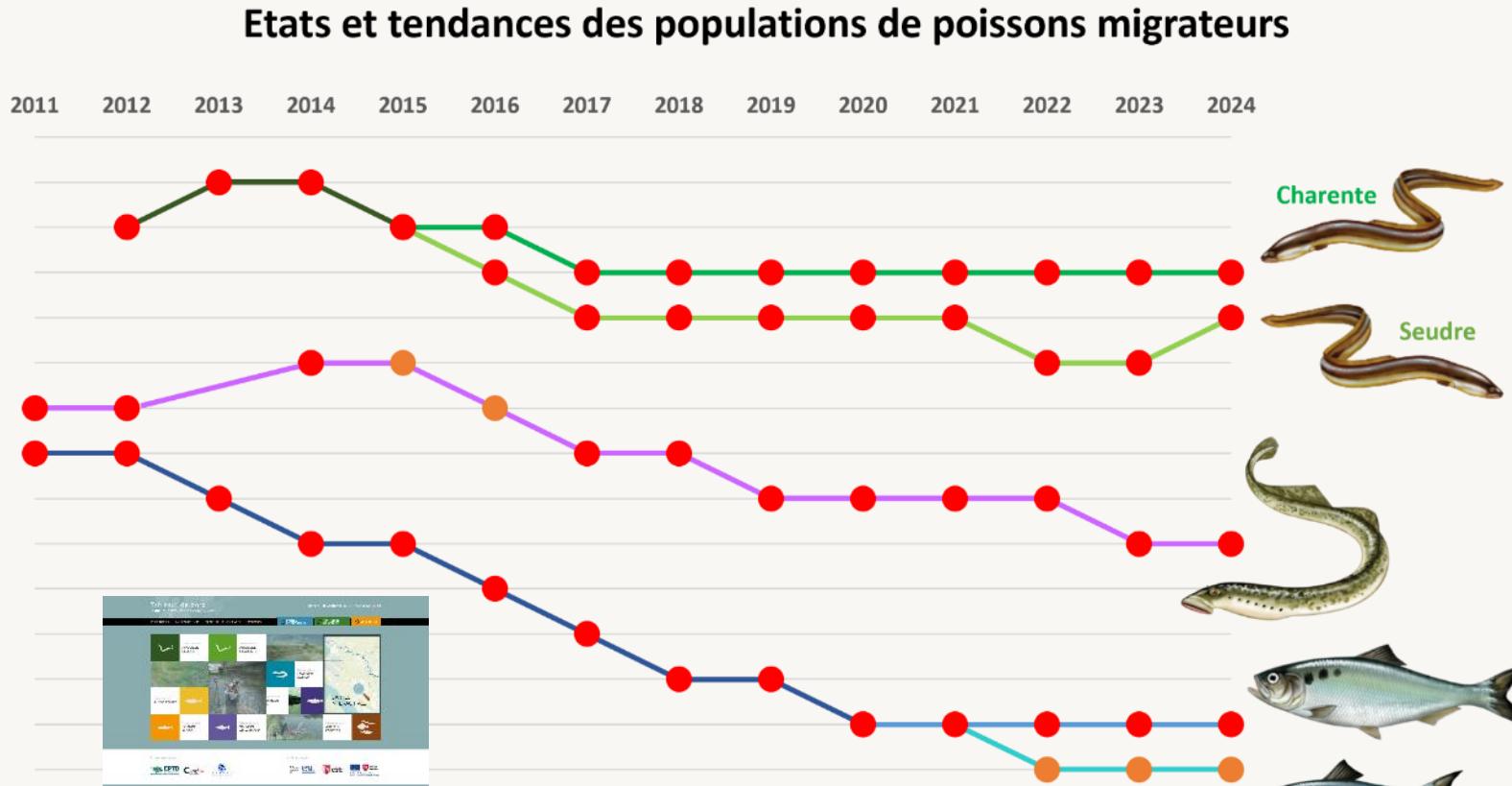
Les mulets

Manque d'informations

Poissons migrateurs



Etat des lieux des populations de poissons migrateurs



<https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/>

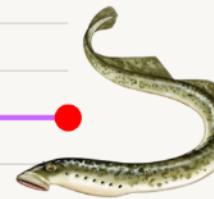
Etat

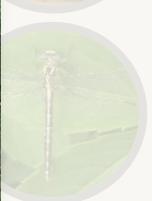
- Bon
- Moyen
- Mauvais

- Anguilles non différenciées
- Anguille Charente
- Anguille Seudre

Tendance

- Aloes non différenciées
- Grande alose
- Alose feinte





Poissons migrateurs



2025, la fin d'un cycle

- Dernière année du programme d'actions quinquennal
- Journée bilan le 14/10/2025 à Saintes (≈ 40 participants)

Un nouveau programme en faveur des poissons migrateurs des bassins Charente Seudre

- Evolution du partenariat au sein de la CMCS
- Programme quinquennal 2026-2031 dans la continuité du précédent + actions nouvelles (ex : suivis anguille dans les marais nord de Rochefort et de Brouage)
- Actions complémentaires portées par MIGADO

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Actualités de la Cellule migrateurs Charente Seudre

Un programme d'actions pour limiter l'impact du Silure sur les poissons migrateurs

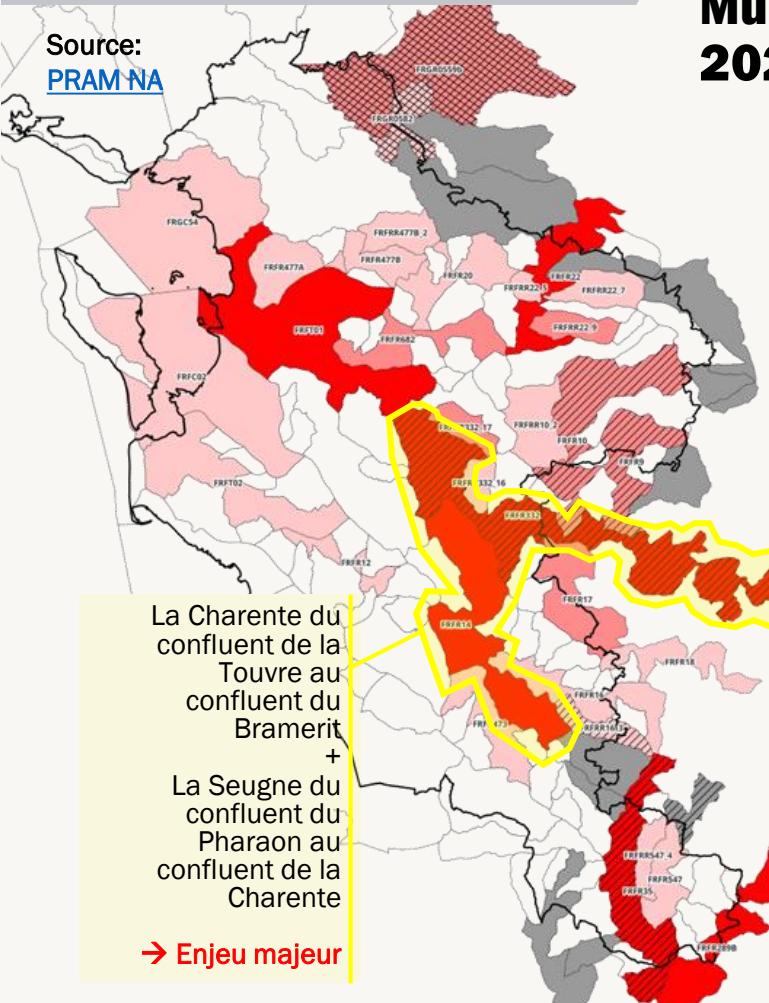
- Déclinaison locale du protocole cadre Adour-Garonne 2025-2027
- Animation d'un Groupe Silure Charente par l'EPTB
- Rédaction d'une note d'enjeux et d'un programme d'actions pour fin 2025
- Mise en place des première actions à partir de 2026

Une nouvelle vidéo pour promouvoir la restauration de la continuité écologique

Notre dernière vidéo !
<https://www.youtube.com/watch?v=98e7Ehg2T7E>



Bivalves



Enjeux Mulettes à l'échelle des masses d'eau de la Charente-Maritime (17)

Limites départementales

Enjeu

- Note globale supérieure à 35 - Enjeu majeur
- Note globale de 16 à 35 - Enjeu fort
- Note globale de 1 à 15 - Enjeu moyen

Enjeu inconnu - Masse d'eau non prospectée

Enjeu nul - Aucune espèce inventoriée dans la masse d'eau

Enjeu non évalué - Inventaire insuffisant

/// Présence de l'Anodonte chinoise

/// Présence autres espèces invasives (Corbicule asiatique...)

Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine (PRAM NA) 2024 - 2034

- rédigé par le réseau associatif FNE NA
- Objectif : assurer la préservation et la prise en compte de ces espèces
- Actions : prospections, appui technique, suivi assecs, formation, sensibilisation,...

16

Espèces autochtones connues sur le site, dont certaines rares et menacées :

- Grande mulette
- Mulette méridionale
- Mulette des rivières
- Anodonte comprimée

1

Espèce exotique envahissante :

- Corbicule asiatique

Bivalves

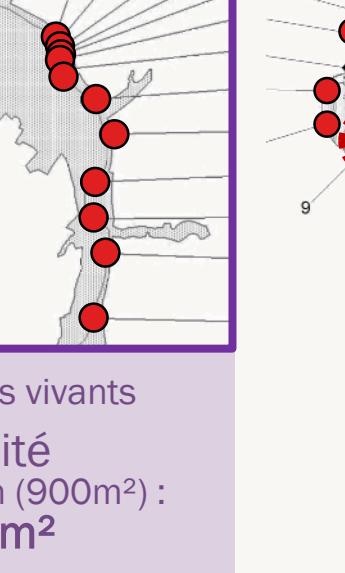
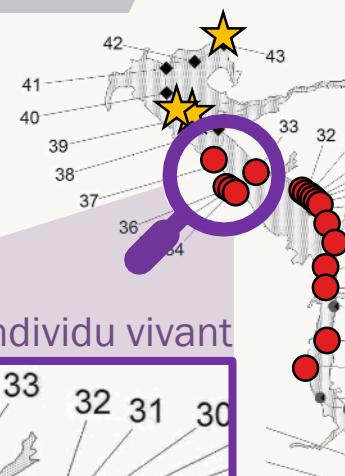
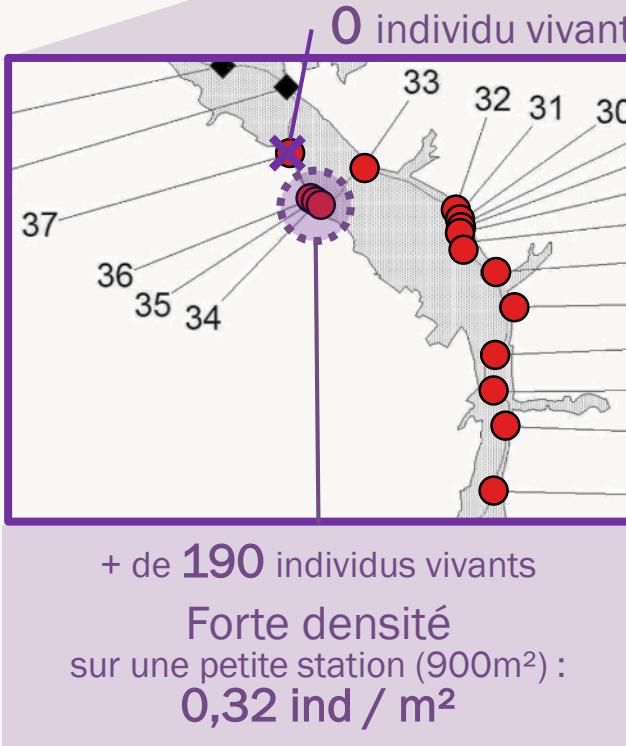
Grande Mulette



Ann IV



Protégée



Stabilité du plancher alluvial = condition majeure pour le maintien de la population
 Réflexion nécessaire pour protéger l'espèce
 ←→ usages (baignade, aménagement, gestion,...)

Odonates

Enjeu fort → Le site accueille près de 90 % des espèces de libellules du Département

Participation à un suivi régional

↔ Plan national d'Actions en faveur des libellules

Protocole spécifique

Projet multi-partenarial



50

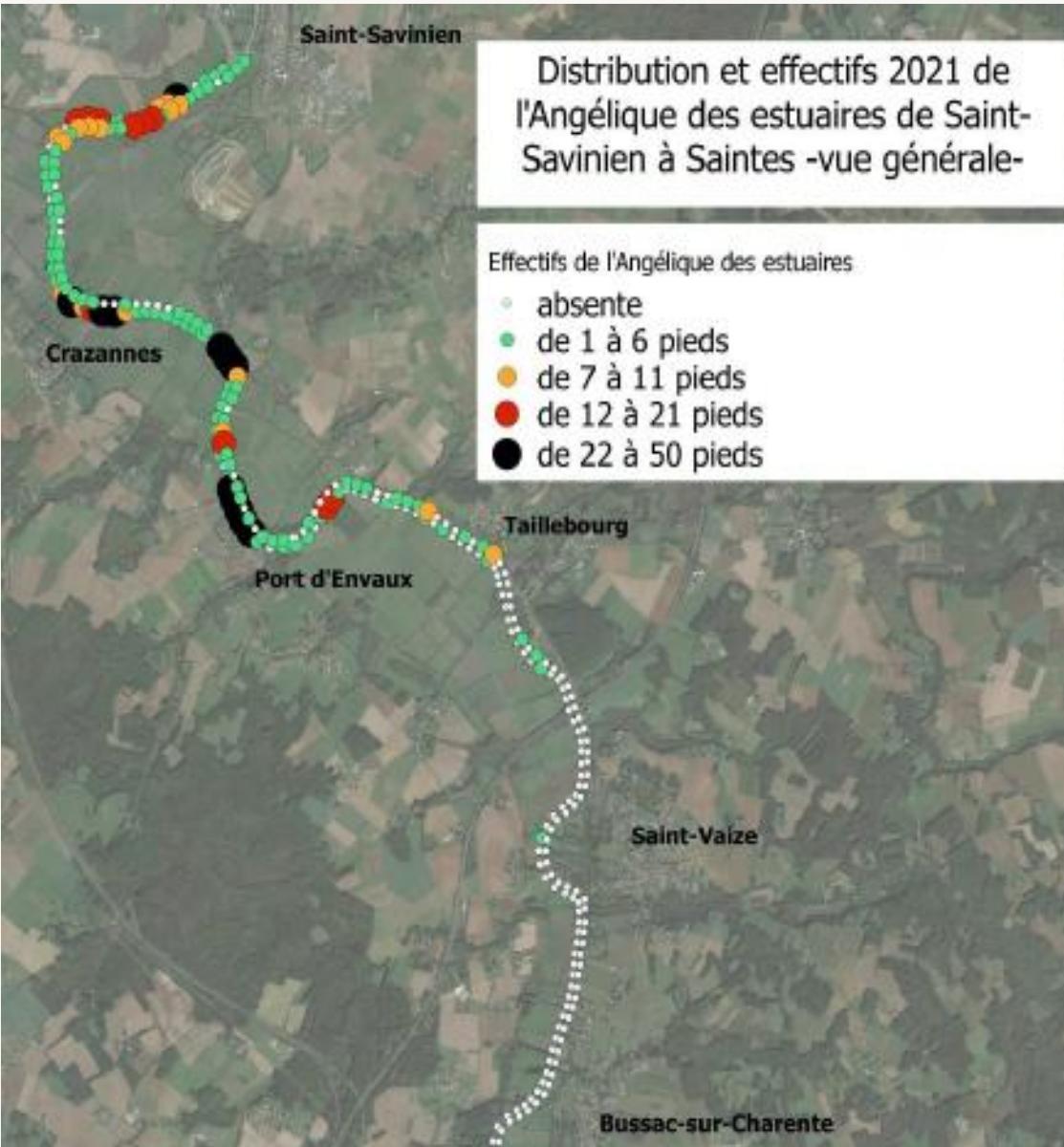
Exuvies collectées

4

Espèces dont 2 d'intérêt communautaire



Angélique des estuaires



affectionne les vases limono-argileuses et saumâtres des berges eutrophes de la Charente.

De St Vaize
à Rochefort
population
stable
entre 2008 et 2021

Mammifères semi-aquatiques

Vison d'Europe



- Espèce protégée en France.**
En danger critique d'extinction
(Liste Rouge UICN)
- Présents dans seulement 6 pays d'Europe, dont la France.**
En France, population estimée à moins de 250 individus.



Espèce parapluie

PLAN NATIONAL D'ACTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

GRIFS
Groupe de Recherche et d'Intervention
sur le Hameau Sauvage



Loutre d'Europe

- Espèce protégée en France.**
Quasi menacée (Liste Rouge UICN)



PLAN NATIONAL D'ACTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Suivis
Recensement et réduction de la mortalité
Aménagements d'ouvrages
Accompagnement piscicultures
Communication

Mares

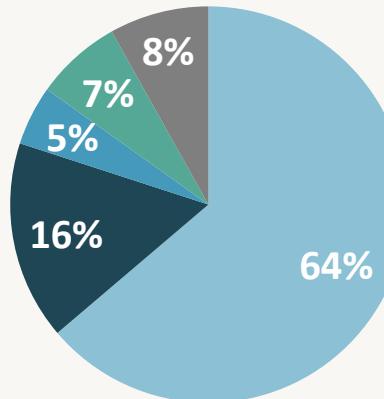
Inventaire et caractérisation des mares

- **Le rôle des mares aujourd’hui:**



2025

**121 mares
identifiées
& caractérisées**



- mare
 - lavoir
 - etang
 - bassin
 - autre



Pas ou peu de vase
Plantes peu
présentes



Envasement Colonisation par les ligneux

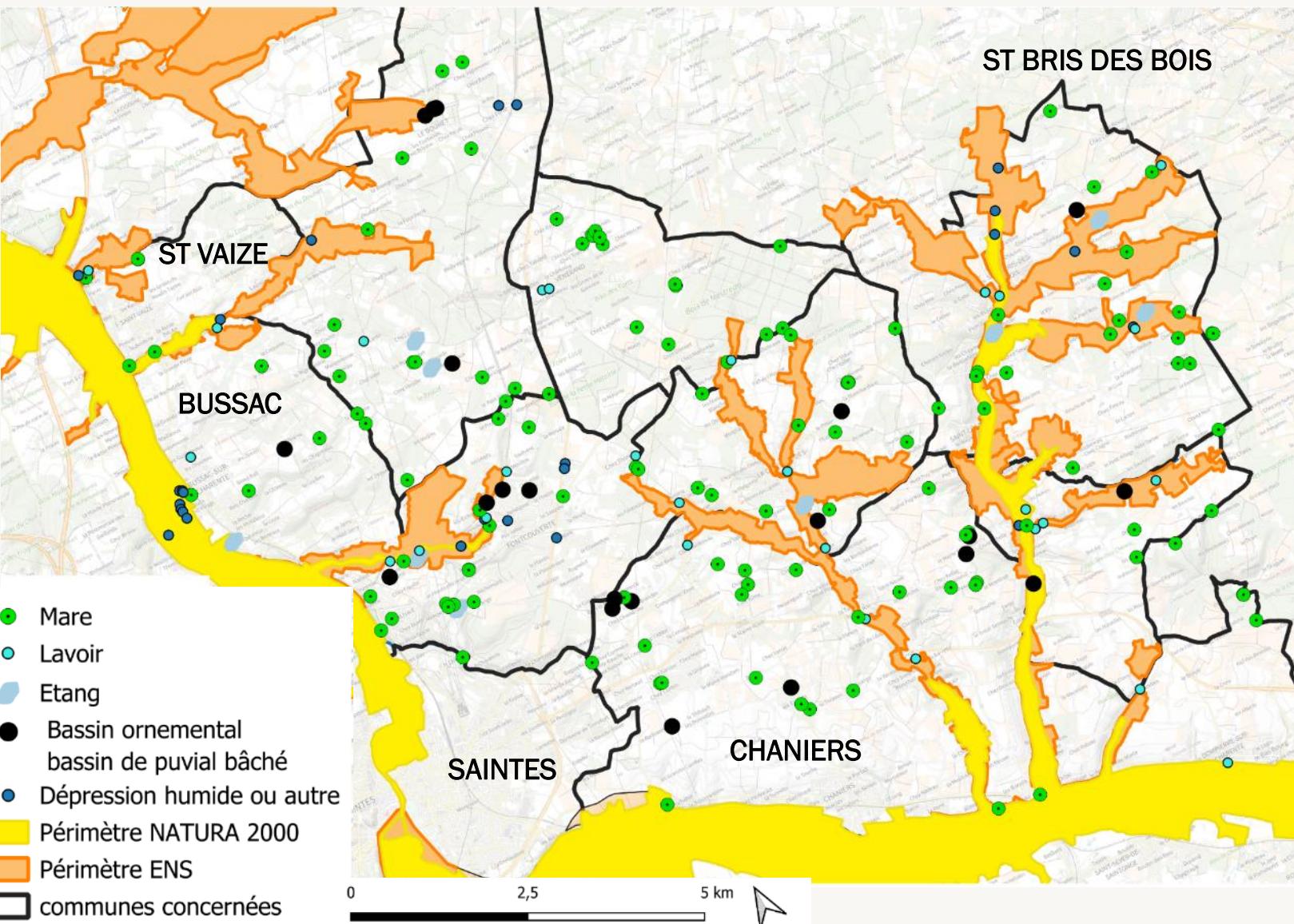
Mares

Inventaire et caractérisation des mares



2025

Hydrosystème : Fleuve et affluents



Eau

Qualité
Quantité

Souterraine
Superficielle

Cours d'eau et
annexes hydrauliques

EAU

BIODIVERSITE

Usages
Gestion

Continuité
écologique





Important travail sur le fleuve et ses affluents :

- Continuité écologique / franchissabilité des ouvrages
- Gestion de l'eau : quantitative et qualitative
- Gestion du fleuve et de ses usages
- Inventaire des zones humides
- Préservation douce des berges
- Gestion des espèces exotiques envahissantes
- Entretien des ripisylves (gestion des embâcles et plantations)





Inquiétudes locales quant à la Chalarose du Frêne et la gestion des boisements

Impact des inondations prolongées et tardives



Pression populiculture importante sur certains secteurs

Espèces exotiques envahissantes



Privilégier la diversité des essences pour assurer la pérennité des boisements



75

acteurs locaux
(élus,
professionnels)
sensibilisés
aux enjeux du site

80

personnes
(grand public)
sensibilisées
aux enjeux du site

450

enfants
sensibilisés
aux enjeux du site

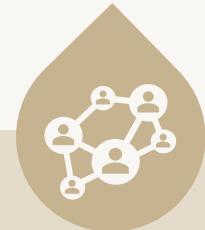


Forte demande tourisme vert (politique et locale)

- Création de nouvelles activités
(sports et loisirs de pleine nature)
- Accentué depuis 2020 (crise
COVID + contexte économique +
Flow Vélo)



**Vigilance sur le territoire pour
assurer la préservation des
milieux naturels**



Concertation
Animation
du réseau



Accompagnement
technique à la
contractualisation



Accompagnement
technique
projets
et politiques
publiques



Communication,
sensibilisation



Suivi biologique



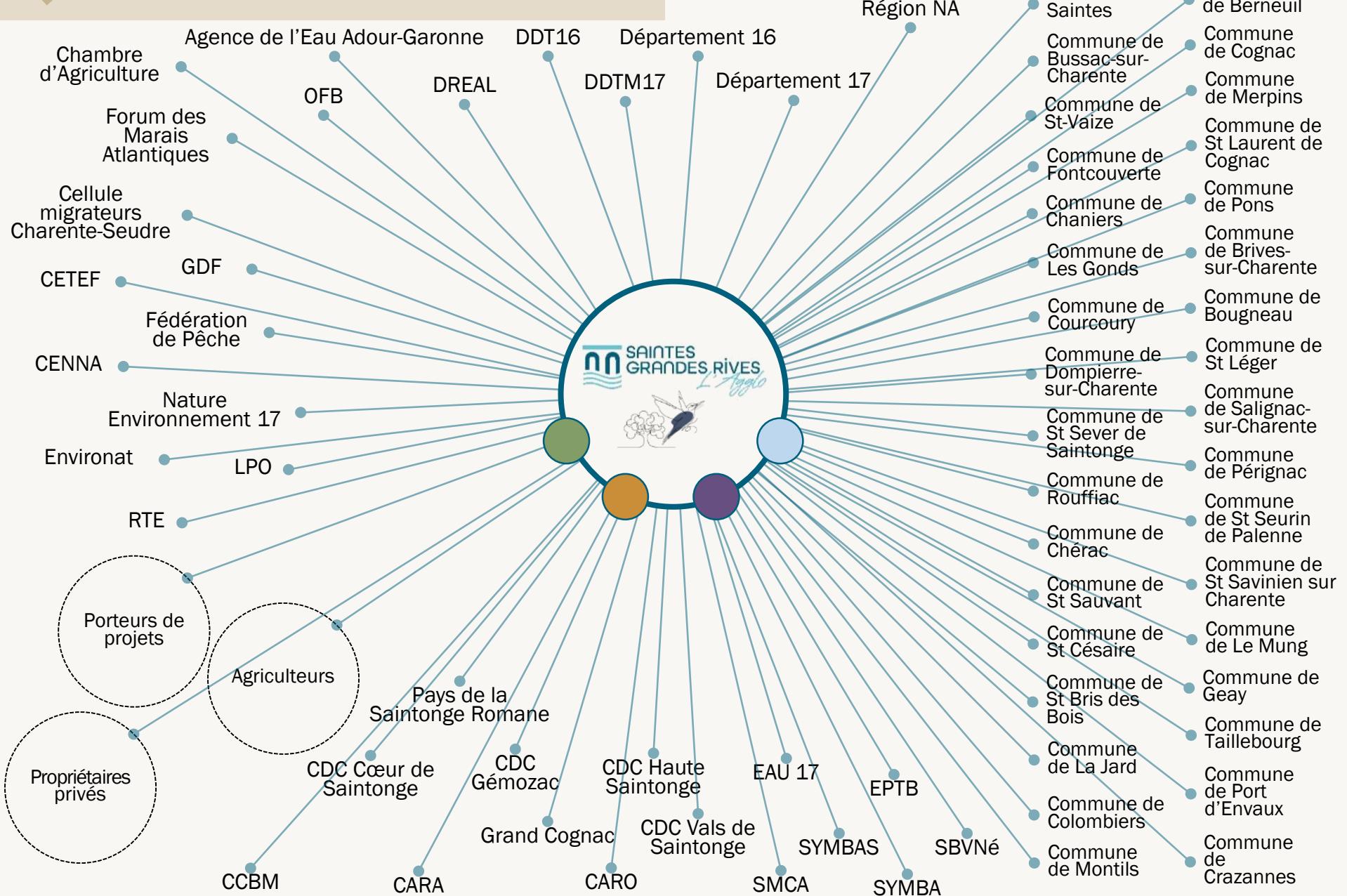
Suivi
administratif



Bilan

ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau

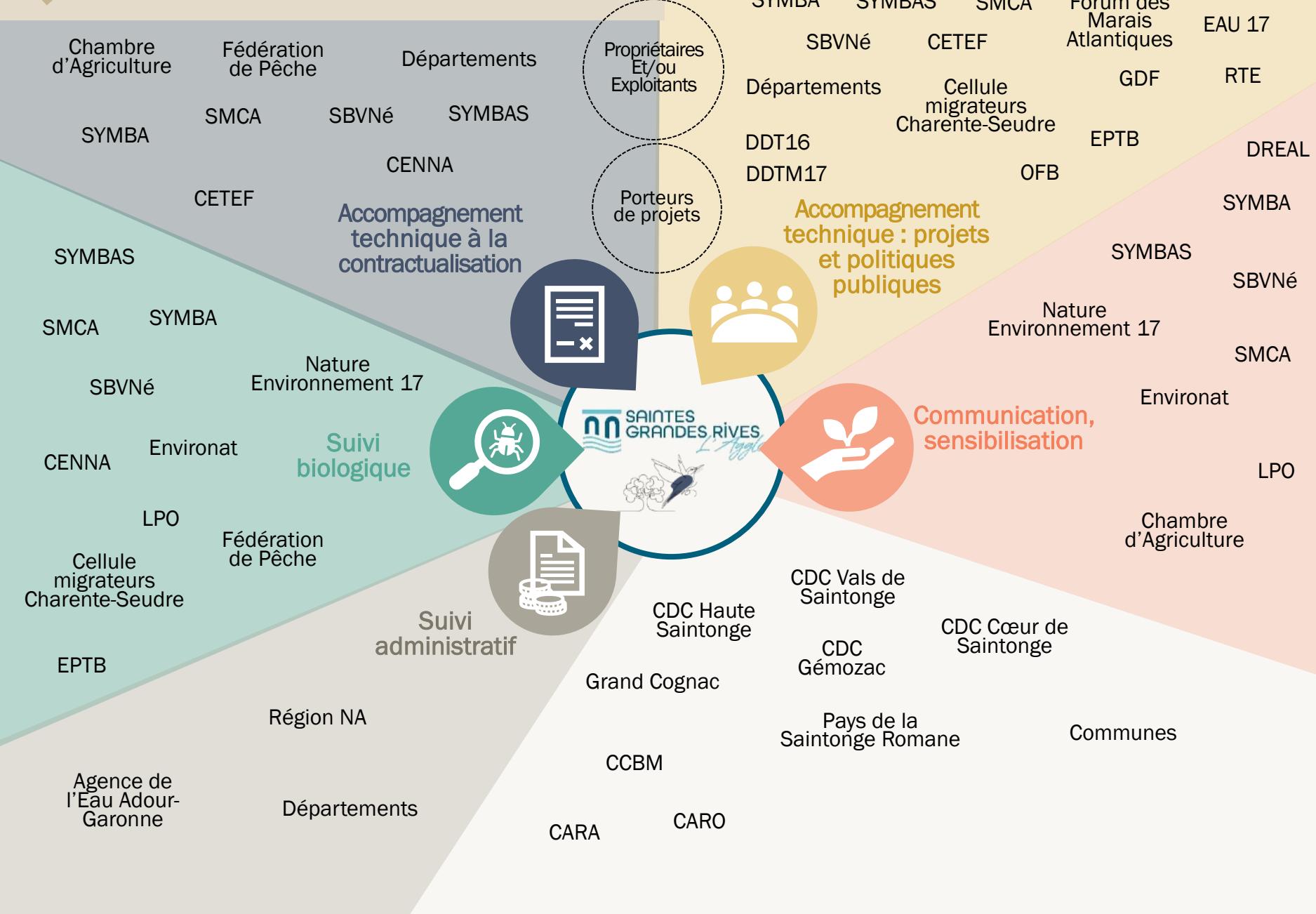




Bilan

ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau





4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés



Entretien de milieux ouverts - Ecopâturage

Propriétaire privé

📍 Commune de Saint-Sauvant

Préservation
de mégaphorbiaies
et prairies humides



Problématiques foncières :
parcelles en indivisions



Restauration de ripisylves

Département 17

📍 Fleuve Charente

Préservation
des ripisylves, de l'hydrosystème
et des espèces associées
(chauves, souris, oiseaux,...)



Action nécessitant une
réflexion plus approfondie
sur l'ensemble du
Département

Fin des contrats en 2028
= trop court pour les
actions envisagées



4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés



Restauration / entretien de milieux ouverts

Commune de
Salignac-sur-Charente



Port du Lys
Préservation
de mégaphorbiaies



Problématiques
financières :
avance et
autofinancement
non possible



Entretien de milieux ouverts - Ecopâture

Propriétaire privé



Commune
de Saint-Laurent-de-Cognac

Préservation
de pelouses calcaires



Conventionnement
proposé par le
CENNA au
propriétaire
En attente de
retours



Bilan

ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats
Natura 2000

Mesures Agro-
Environnementales

Charters
Natura 2000

2
Projets
Agro-
Environnementaux



Assurer la préservation de la
biodiversité et la bonne
fonctionnalité des zones humides

Soutenir les exploitations
d'élevage garantes de
l'entretien du marais

Eau
ReSources
AGIR POUR L'EAU POTABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Biodiversité


COULONGE
SAINT-HIPPOLYTE

MARAIS
CHARENTAIS

Opérateur

Opérateur



Animateur

Animateur

MACH 2023 – 2025
en Moyenne vallée de la Charente

61 exploitations
2036 ha } engagés

Mesures :

Retard d'usage
(fauche / pâturage)

Pas d'intrants

Zones refuges

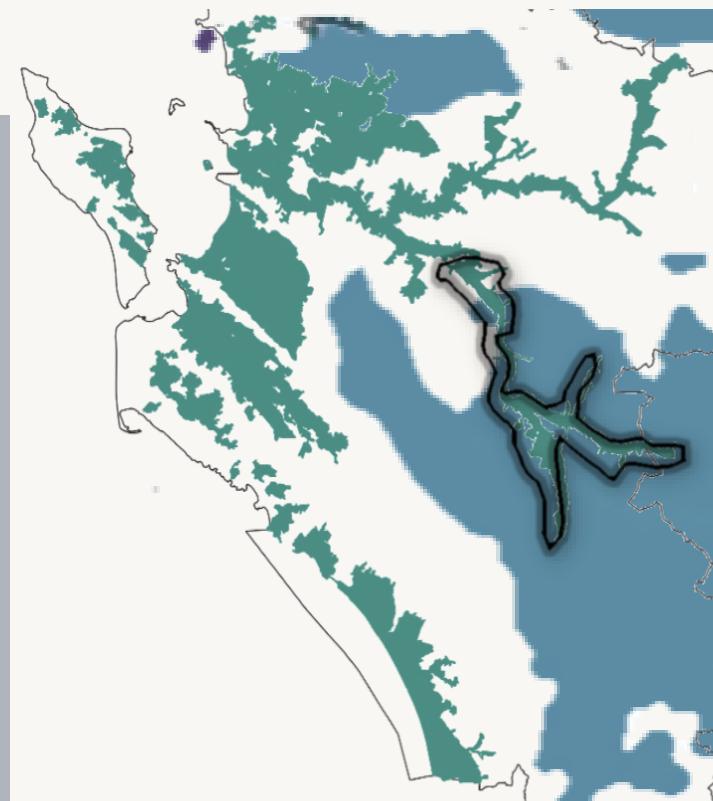
Préservation
des mares/baisses



Convention de
partenariat



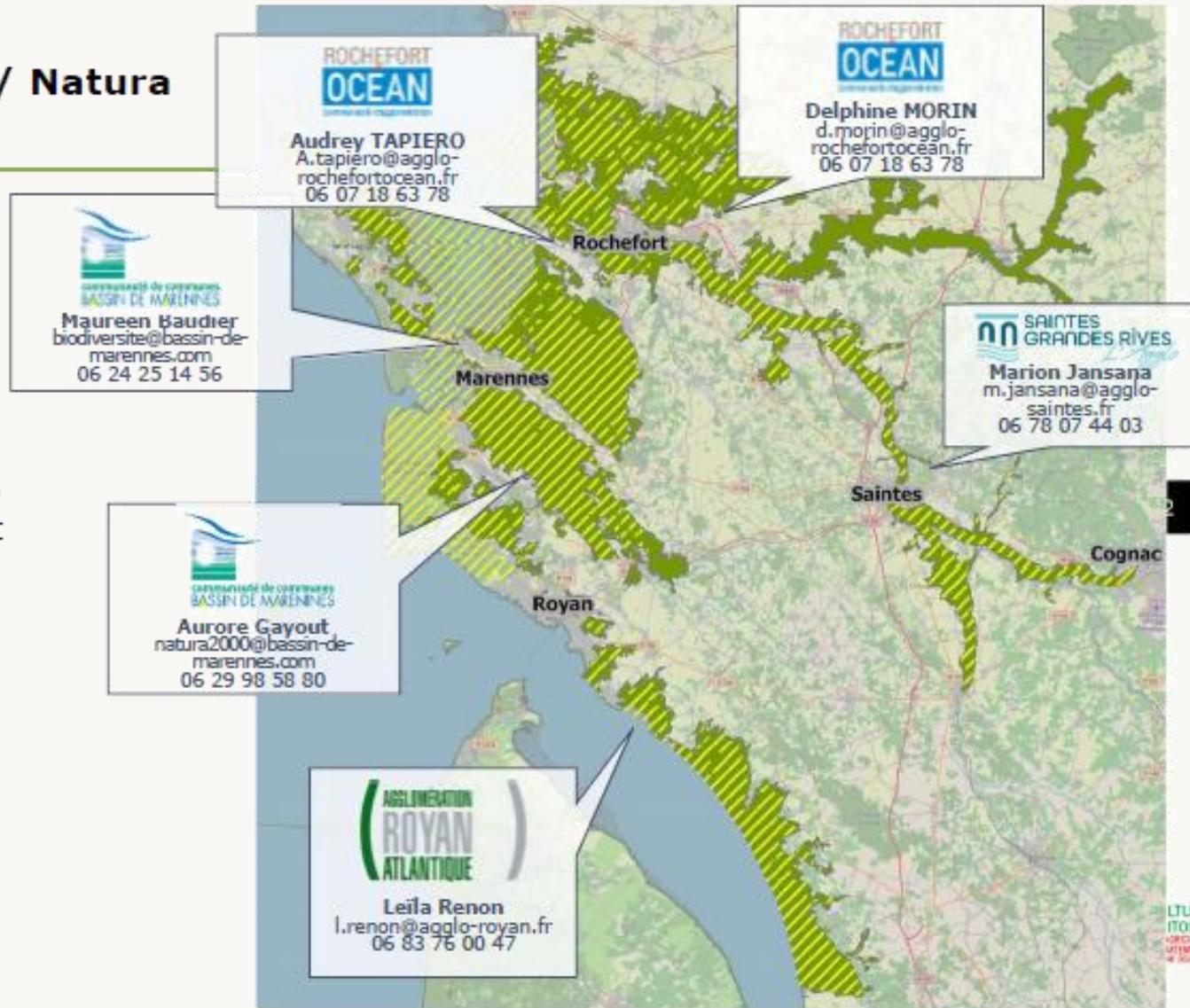
Articulation Natura 2000 / MAEC



Partenariat PAEC / Natura 2000



Un territoire MAEC « Marais Charentais » qui rassemble différents sites Natura 2000 ... et cohérent avec le projet de PNR des marais littoraux Charentais

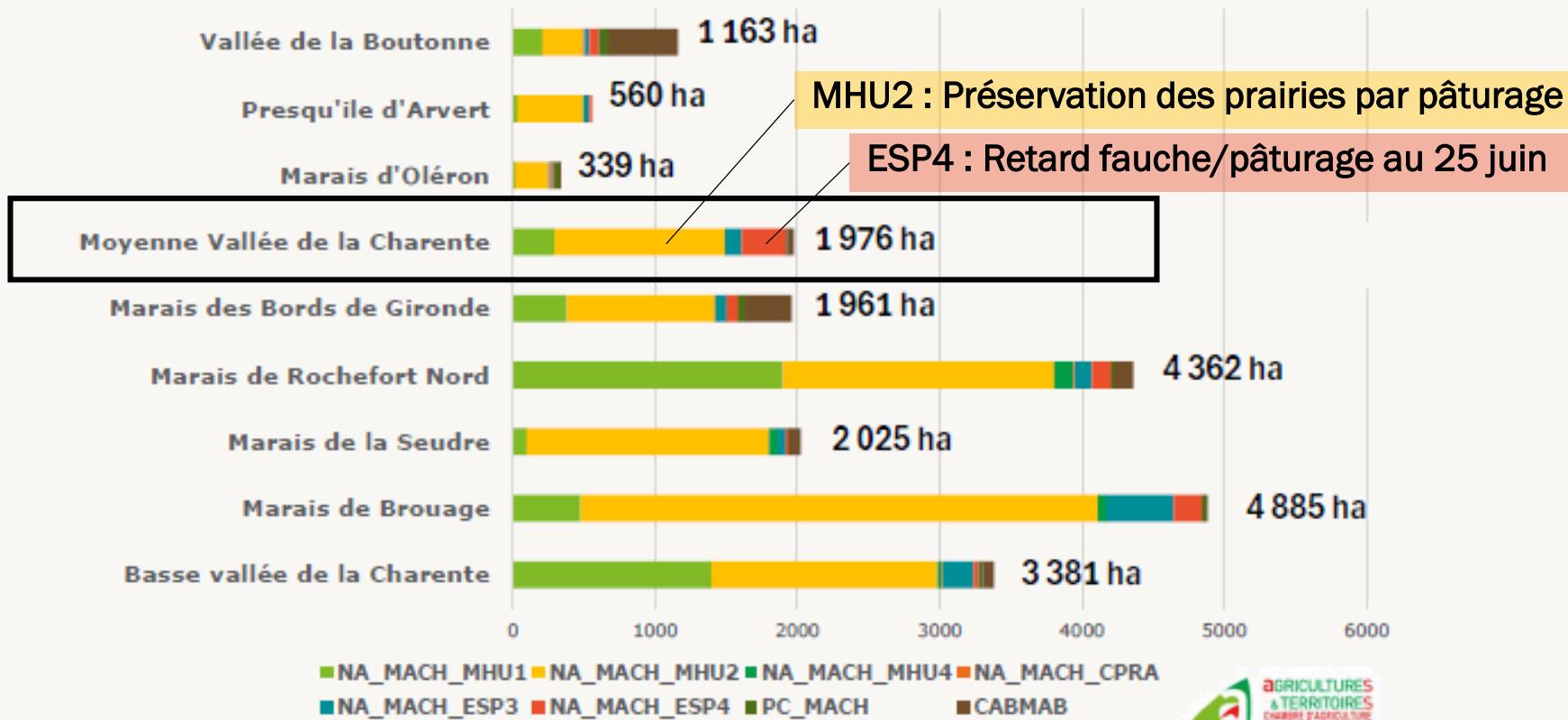




Au total avant instruction :

- Un total de près de 22 000 ha de surface MAEC et 398 exploitations
- **16 000 ha** sans fertilisation ni phytosanitaires
- Plus de **2 000 ha** avec une date de fauche ultérieure au 15 juin

MAEC MACH 2023 (ISIS)





▲ Formations MAEC Marais Charentais

380 stagiaires dans le cadre de **38 sessions** de formation avec 3 thématiques :

- Gestion du parasitisme dans les élevages en lien avec les prairies humides
- Gestion agri-environnementale des prairies naturelles
- Gestion des prairies et préservation de la biodiversité



Une forte mobilisation pour construire les contenus pédagogiques,
assurer l'organisation et gérer les inscriptions

▲ Enveloppes budgétaires 2023, 2024 et 2025

Campagne 2023 : Des besoins estimés à hauteur de 4 014 000 € par an, soit environ 20 M€

Un co-financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur les mesures Milieu Humide du marais de Brouage portant l'enveloppe totale à **19 875 000 €**

Campagne 2024 :

- Une prise en charge de l'animation à hauteur de 43,4 % des besoins exprimés
- Une enveloppe prévisionnelle annoncée le 5/04/2024 de 200 000 €
- Besoin identifié à hauteur de 595 000 € fin mai 2024 et notification fin juillet d'une enveloppe réservataire de 595 000 €

Campagne 2025 :

- Absence de prise en charge de l'animation
Une enveloppe réservataire de 200 000 €
Des besoins estimés à 203 000 €



Chartes Natura 2000

11

sollicitations par des propriétaires
privés / viticulteurs

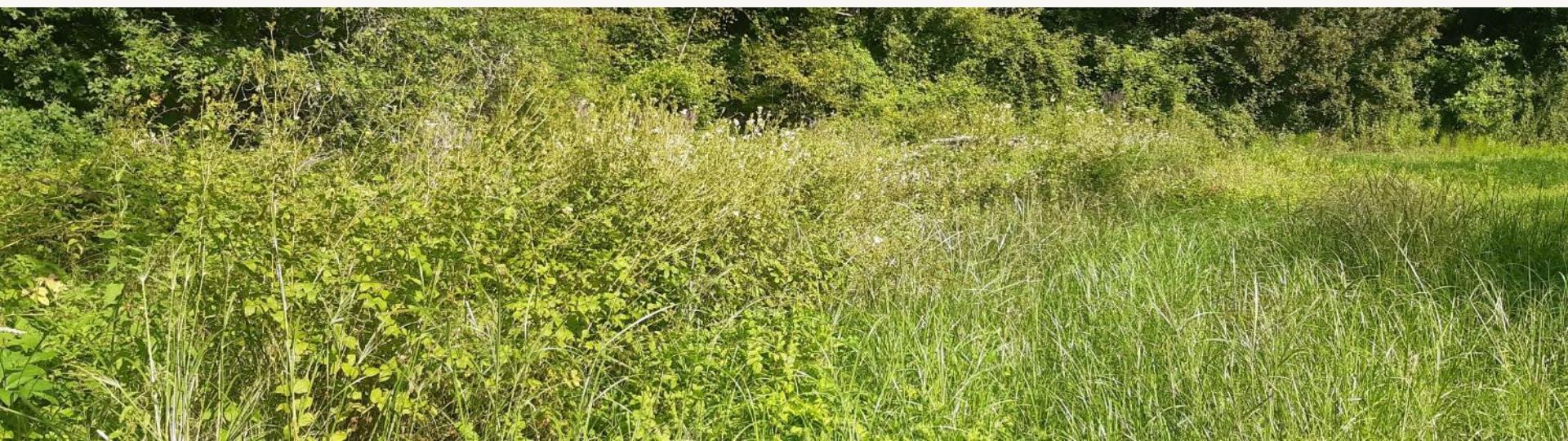
Pas de
recherche active



Priorité donnée
à la concertation
avec collectivités
et partenaires
techniques



Réponse aux
sollicitations





- Projets/activités faisant l'objet d'une évaluation des incidences



Installations en zone naturelle



Conversion de prairies en culture



Nouveaux boisements



Aménagement, modification ou réfection d'ouvrages



Travaux sur les cours d'eau



Création de nouveaux chemins

projets et activités

accompagnés sur le territoire, par la structure animatrice, pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité.

2025

38

- Projets / activités faisant l'objet d'un accompagnement ou de conseils



Gestion des milieux naturels



Préservation, valorisation et aménagement des parcelles en milieu naturel



Manifestations sportives, loisirs

Accompagnement collectivités (communes, département)

Projets loisir / tourisme

Exhaussement / remblai en zone humide

Gestion végétation / gestion forestière

Création de cheminements

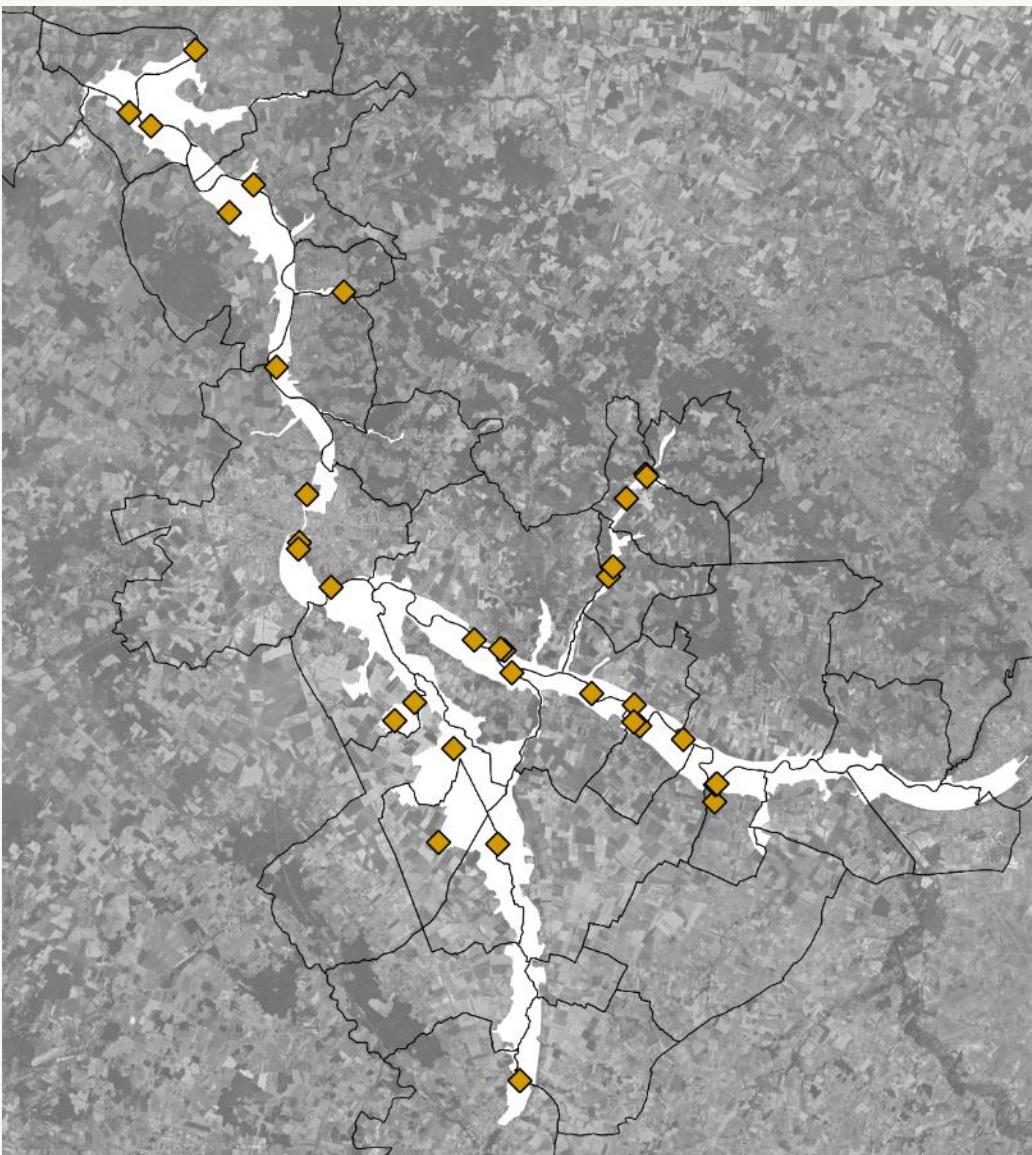
Gestion berges (fossés / cours d'eau)

- Veille sur les projets ou activités susceptibles d'avoir une incidences sur les enjeux du site

2025



Sollicitations 2025



Gestion conservatoire

en partenariat avec :





Bilan

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Documents d'urbanisme

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)



SCOT



Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Espaces Naturels Sensibles



Domaine Public Fluvial :
Franchissabilité - Dévasement



Plan Arbres et Paysages



Schéma des itinéraires de randonnée



Programmes Re-Sources



Stratégie biodiversité



ACTIONS MENEES

Projets

Politiques publiques

Programmes LIFE :

- Projet LIFE VISON - 2
- LIFE BIODIV' FRANCE



Cellule migrants Charente-Seudre :

- Journée technique
- Préservation populations Aloses
- Protocole Silure



Plans Nationaux d'Action :

- Grande Mulette
- Râle des genêts
- Vison d'Europe



Appui technique

Communication



Relai
Référent
Intermédiaire



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les **communes rurales** dont une **partie significative du territoire** comprend une **aire protégée** ou jouxte une **aire marine protégée**.

Elle permet aux collectivités de renforcer leur contribution à la transition écologique en soutenant des initiatives locales qui préservent les aménités rurales et les services environnementaux, tout en améliorant la qualité de vie et l'attractivité de leur territoire.



Les **aménités rurales** sont constituées par les **services écosystémiques** liés aux attributs physiques, géophysiques et biologiques caractéristiques des territoires ruraux et qui créent des **valeurs économiques et environnementales**.



3 000 € < Dotation 2025 < 100 000 €

DOTATION AMÉNITÉS RURALES



QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Sont éligibles, les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des critères suivants :

- 1 Il comprend au moins 350 hectares en aire protégée ;
- 2 Il comprend au moins 10 hectares en zone de protection forte ;
- 3 Il est couvert à plus de 80 % par une aire protégée ;
- 4 Il est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du code de l'environnement ;
- 5 Il jouxte une aire marine protégée.

En Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran :

BERNEUIL	6 215 €
COURCOURY	6 708 €
GEAY	4 648 €
LES GONDS	7 817 €
MERPINS	5 140 €
MONTILS	5 169 €
PORT-D'ENVAUX	6 588 €
SAINT-SAVINIEN	12 583 €



54 868 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

La commune de Saint-Ciers-sur-Gironde est propriétaire de l'étang de Berdassit, situé au cœur d'un site Natura 2000. Proche du bourg et très fréquenté par les habitants, la commune a souhaité en 2022 prendre en compte les enjeux écologiques de l'étang dans sa gestion. Accompagnée par la Communauté de communes de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000, la commune a pu lancer l'élaboration d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne, du Département de la Gironde, et en mobilisant une partie de sa dotation. Aujourd'hui, le site dispose d'un outil de gestion adapté pour les années à venir. Les premières actions, prévues en 2025, bénéficieront également d'une partie de la dotation : sentier pédagogique, suppression de buses en béton, éradication d'espèces exotiques envahissantes, création de haies sèches...

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT-OCÉAN

En 2024, la commission biodiversité de la CARO a proposé aux 25 communes de l'agglomération une convention de partenariat public-public de 3 ans pour mutualiser une partie de leur dotation. 20 communes ont participé, versant 34 288 € (sur 174 967 € de dotation globale), augmentés de 30 000 € par la CARO. Ce montant a permis un appel à projets biodiversité à destination des communes lancé en avril 2025, finançant 5 projets : restauration de mares, gestion de boisements vieillissants, lutte contre une plante envahissante, densification de vergers, plantation de haies. Trois de ces projets sont portés par des communes du « Grand site de France Estuaire de la Charente » et deux seront réalisés en régie avec l'accompagnement des techniciennes de la CARO. Un nouvel appel à projets est prévu pour l'automne 2025.

DOTATION AMÉNITÉS RURALES

Il n'y a pas d'obligation concernant l'utilisation de la dotation mais elle représente l'opportunité pour les communes de préserver et valoriser leur patrimoine naturel, contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de leur territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BEAUME DROBIE

Depuis 2024, 14 des 19 communes du Pays Beaume Drobie sont investies pour pérenniser l'animation de leur site Natura 2000 et maintenir une gestion de proximité. En mobilisant 1 500 euros par an issues de leur dotation aménités rurales, elles assurent un cofinancement local qui vient soutenir l'animation du dispositif. Cette démarche volontaire permet également de renforcer l'implication des élus, tant à l'échelle intercommunale que sur leurs propres communes.



Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation

Outils de communication

Sorties nature

5 septembre

½ journée technique
« Angélique des Estuaires »
Elus et agents techniques des communes
11 participants



26 mars / 8 avril

2 journées techniques
Agriculteurs
24 participants



16 mai

Journée annuelle de l'association
« Les Maires pour la Planète »
40 participants

Octobre

2 reportages réalisés par France 3, diffusés dans le Journal Télévisé.

- Des moules d'eau douce dans la Seugne
- Une semaine d'école en pleine nature pour 10 classes de l'Agglo de Saintes





Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Appui à la communication dans le cadre du projet de réintroduction du Vison d'Europe

Lien / information / sensibilisation des communes et acteurs locaux

Actu site web Natura 2000

Natura 2000 Charente moyenne

Rechercher

Se connecter

09/09/2025

Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

Pour la première fois en France, des visons d'Europe ont été réintroduits dans la nature pour tenter de sauver l'espèce menacée d'extinction.

Spécie emblématique, le Vison d'Europe a presque disparu. C'est le carnivore le plus menacé d'Europe. En France, il resterait moins de 250 individus, localisés principalement en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis cet été, dans le cadre d'un Plan National d'Action, de jeunes visons d'Europe élevés en captivité ont été réintroduits dans le milieu naturel, au cœur de la vallée de la Charente. Ils viendront conforter les populations sauvages encore existantes afin d'éviter la disparition de l'espèce.

Cette action est décisive pour la survie du Vison d'Europe. Elle est portée par l'OFB, avec le soutien de nombreux partenaires dont les structures animatrices des sites Natura 2000 concernés.

Les jeunes visons relâchés sont attentivement suivis par des équipes spécialisées, grâce à de petits émetteurs dont le signal est recherché avec des antennes déposées sur un véhicule.

Vison d'Europe ID OFB

Le Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

LE VISON D'EUROPE

Protection et réintroduction d'une espèce menacée

Regarder sur YouTube

Documents utiles

Dossier de Presse - Vison d'Europe - 2025 (3.0MB)

Information sensibilisation

Article pour bulletins communaux

Outils de communication

Le Vison d'Europe : une espèce à sauver !



couleur globale gris/brun
tache blanche distincte sur les lèvres supérieures et inférieures

Sorties nature

Le Vison d'Europe est un petit carnivore semi-aquatique qui fréquente les zones humides : bords de cours d'eau, étangs, fossés, lacs et marais.

Carnivore le plus menacé d'Europe, c'est une espèce au bord de l'extinction !

Pour éviter sa disparition et améliorer la dynamique de population de ce petit mammifère emblématique de nos vallées, des lâchers de jeunes individus sont prévus sur la vallée de la Charente et de ses affluents.

Issus d'élevages, ces jeunes seront lâchés dans le milieu naturel et attentivement suivis par des équipes spécialisées. Un suivi s'effectuera grâce à de petits émetteurs, dont le signal sera recherché avec des antennes déposées sur un véhicule.

Un court séjour dans un enclos d'acclimatation, disposé sur le site de réintroduction, leur permettra de se familiariser au préalable avec leur nouveau territoire.

Ce projet est décisif pour la survie du Vison d'Europe. Sa réussite dépend de l'implication de tous.

- en respectant la quiétude de la vallée, pour ne pas stresser ces nouveaux venus
 - en préservant ses habitats zones humides (mares, cours d'eau, fossé...), boisements, petits ronciers, fourrés...
 - en adoptant les gestes favorables à la biodiversité
- *****

Ce projet s'inscrit dans le Plan National d'Actions (PNA) mis en œuvre spécifiquement pour la conservation de cette espèce dans tout le quart sud-ouest de la France.

Le PNA est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et du Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS).

Post Facebook

Saintes Grandes Rives, l'Agglo · Suivre

14 octobre, 18:00

Le Vison d'Europe : sauvetage de l'espèce en Charente-Maritime !

Espèce emblématique et menacée, le vison d'Europe a presque disparu de nos régions — il resterait moins de 250 individus en France.

Depuis cet été, dans le cadre d'un Plan national d'actions, les premiers visons élevés en captivité ont été réintroduits dans le milieu naturel.

Ils viendront conforter les populations sauvages encore existantes afin d'éviter la disparition de l'espèce.

Ce lâcher marque une étape clé pour la préservation de la biodiversité et des zones humides, milieux essentiels pour l'Homme et pour de nombreuses espèces.

À travers ses missions Natura 2000, l'Agglomération Saintes Grandes Rives agit chaque jour pour protéger ces habitats et favoriser le retour durable du Vison d'Europe en Charente-Maritime.

En savoir plus : www.youtube.com/watch?v=h-knjfhwodU

© Guillaume Romano / Philippe Massit

#saintes #agglosaintes #visondeurope #nature



Pierre Rigou et 77 autres personnes

Le Bonheur c'est si SAINTES LE MAG DE L'AGGLO

Le truc en plus

Article Mag Agglo

Le geste pour la planète

Protection et réintroduction du Vison d'Europe

Depuis cet été, 10 jeunes visons d'Europe, nés en captivité, ont été relâchés en milieu naturel afin d'éviter la disparition de cette espèce.

Pour aider les populations sauvages encore existantes, ils ont été relâchés dans les forêts humides de la vallée de la Charente entre Angoulême et Saintes.

L'objectif est d'atteindre, année après année, 100 individus lâchés en 2031.

Plus d'informations sur agglo-saintes.fr



Plus d'informations →





Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation

Outils de communication

Sorties nature

Appui aux projets de communication et de valorisation du patrimoine naturel

Communes

Le Mung

Berneuil

Saint-Léger

Courcoury

Porteur de projet



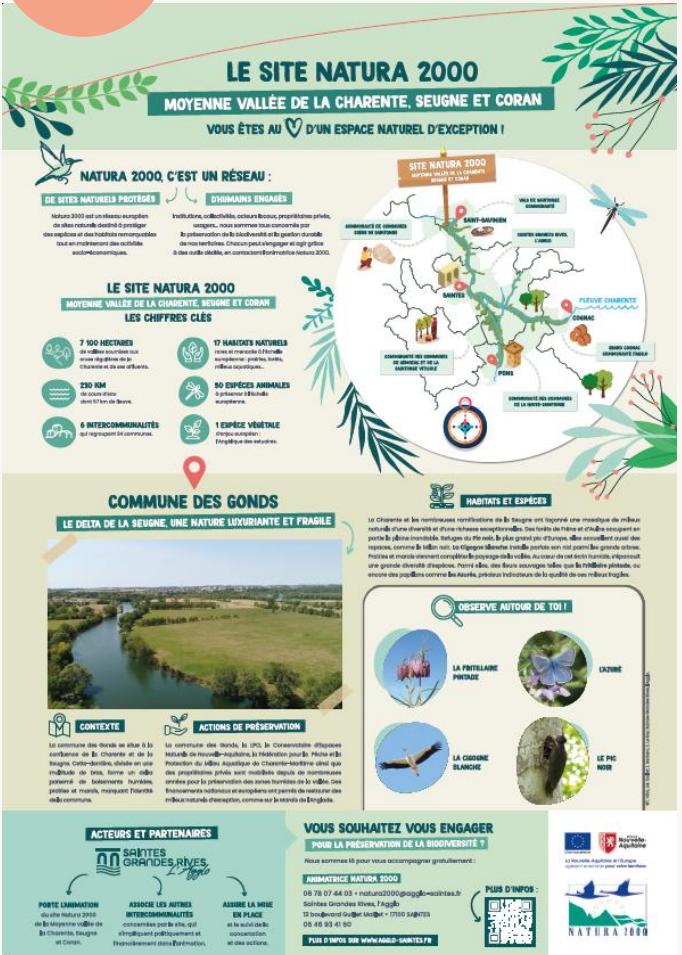


Bilan

Communication, sensibilisation

18

Panneaux Natura 2000



Information sensibilisation Outils de communication Sorties nature



4

actus site web Natura 2000

17/10/2025

Une semaine d'école en pleine nature pour 10 classes de l'Agglomération de Saintes

17/10/2025

Des moules d'eau douce dans la Seugne

09/09/2025

Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

04/04/2025

L'Aggo fête la Nature : du 16 au 25 mai 2025

Pour la première fois, l'Agglomération de Saintes et ses partenaires célèbrent la Fête de la Nature : du 16 au 25 mai 2025, un programme de 12 rendez-vous pour découvrir les trésors

ACTIONS MENEES

Outils de communication

Plaquette « La Charente, fleuve vivant »



Cahier technique « prairies »

Mesures Agro-environnementales : un outil pour préserver les prairies



Ce patrimoine naturel exceptionnel a justifié la désignation des six vallées au sein du réseau de sites naturels protégés Natura 2000.



Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation

Outils de communication

Sorties nature



Les pelouses calcaires

poussent sur des sols peu épais et secs, sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Charente. Cette végétation est adaptée à la chaleur et à la sécheresse. Aujourd'hui rares, les pelouses accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle.



Les prairies sont installées dans la plaine, le long du fleuve et des rivières. Beaucoup d'animaux et de plantes y vivent. La fauche ou le pâturage par des vaches, moutons, chevaux,... permet de les préserver.

L'eau est présente sous différentes formes : courante dans les petites rivières, elle devient lente dans le fleuve Charente et dormante dans les fossés des marais. L'eau est indispensable à la vallée et à la biodiversité.

Les forêts

de la vallée de la Charente sont humides et naturelles. Elles se composent d'arbres, (Frêne, Aulne,...) ainsi que de diverses plantes de sous-bois. Le vieux bois et le bois mort (souches, branches,...) sont essentiels. Le sol des forêts aide à stocker l'eau et lui permet de s'infiltrer dans les nappes souterraines.



Les ripisylves

sont les végétations des bords de cours d'eau, composées d'arbres (comme les frênes, les aulnes, les saules) mais aussi d'arbustes, de buissons et de nombreuses autres plantes. Les ripisylves sont très importantes pour la biodiversité et guident les espèces dans leurs déplacements.



Les mégaphorbiaies et roselières

sont composées de grandes herbes qui poussent sur des sols très humides. Elles participent à l'épuration de l'eau et sont indispensables pour de nombreux animaux.





Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation

Outils de communication

Sorties nature

Le Héron biporeau est le seul héron européen de mœurs nocturnes.

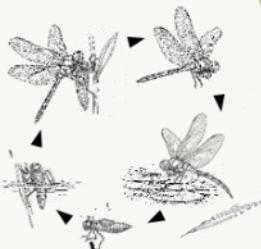
La Barbastelle s'abrite dans les fissures ou sous les écorces décollées des vieux arbres.

Le Martin pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges. Il se laisse souvent observer, perché sur une branche ou filant au ras de l'eau.

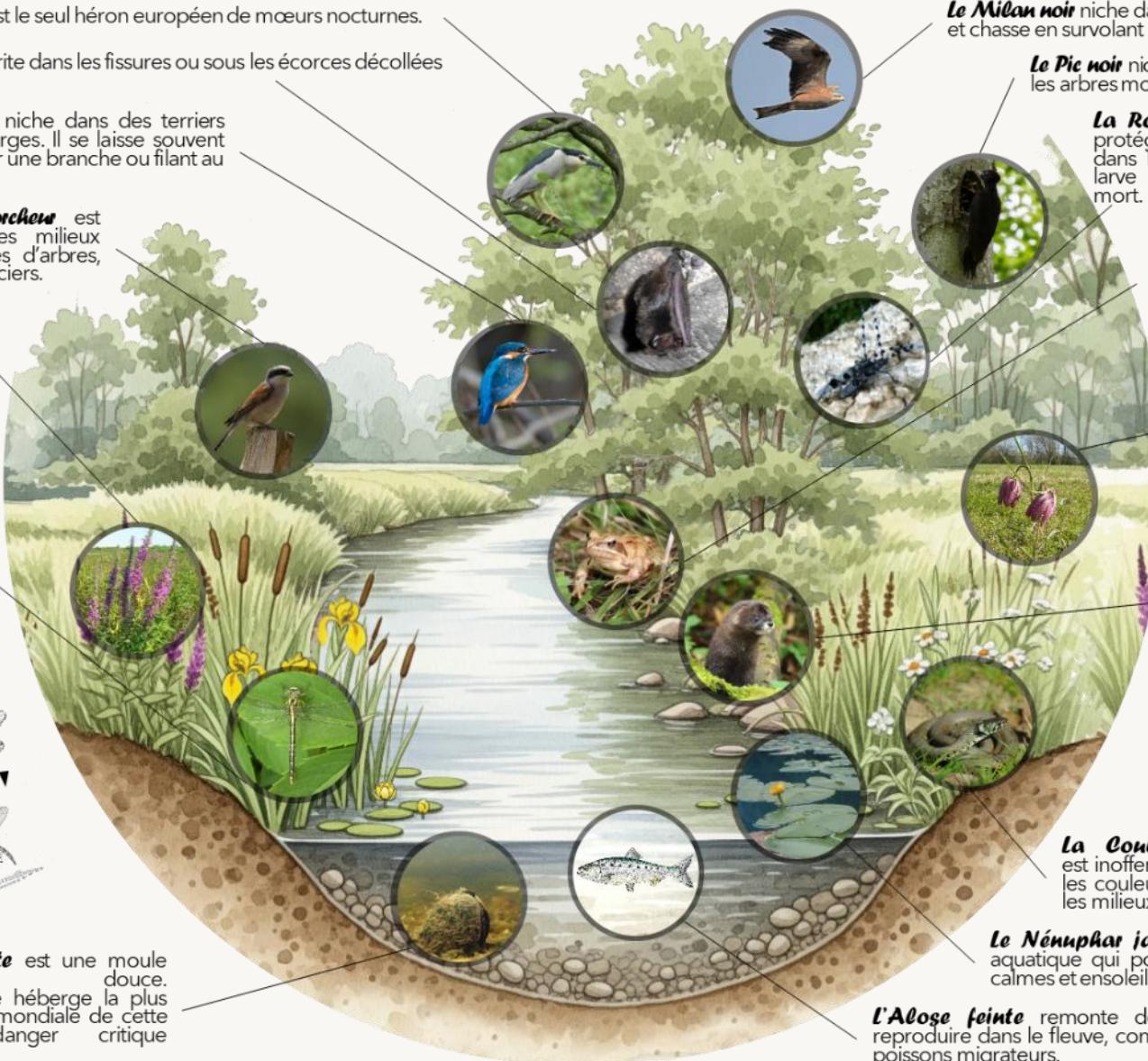
La Pie-Grèche écorcheuse est caractéristique des milieux ouverts et ponctués d'arbres, d'arbustes et de ronciers.

La Salicaire est une plante des zones humides. Elle pousse au bord des cours d'eau et fossés.

Le Gomphé de Graslin est une libellule des fleuves et rivières à cours lent. Ses larves, aquatiques, se servent de la végétation pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.



La Grande Muette est une moule douce. Le fleuve Charente héberge la plus grosse population mondiale de cette espèce, en danger critique d'extinction.



Le Milan noir niche dans les grands arbres et chasse en survolant la vallée.

Le Pic noir niche et se nourrit dans les arbres morts ou vieillissants.

La Rosalie des Alpes, protégée en France, vit dans les vieux arbres. Sa larve se nourrit de bois mort.

La Grenouille agile se reproduit dans les plaines humides et les mares, mais passe la majeure partie de sa vie dans les forêts.

La Fritillaire pintade est une espèce des prairies, emblématique dans la vallée.

Le Vison d'Europe est l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Rare et discret, il est présent dans la vallée, comme la Loutre d'Europe.



La Couleuvre helvétique est inoffensive, comme toutes les couleuvres. Elle fréquente les milieux humides.

Le Nénuphar jaune est une plante aquatique qui pousse dans les eaux calmes et ensoleillées.

L'Alose feinte remonte de la mer pour se reproduire dans le fleuve, comme plusieurs autres poissons migrateurs.



Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information
sensibilisation

Outils de
communication

Sorties
nature



Sept – Oct

**Projet scolaire
« Kayak et EDD »**
10 classes sensibilisées
~300 enfants

1 semaine par classe
1/2 journée kayak
+ 1/2 journée activité :
biodiversité, eau,
patrimoine, sécurité
Chaniers



Avril – Mai

**Projet scolaire
« Nature en soi
- soi dans la Nature »**

*8 classes sensibilisées
~240 enfants*

*1 journée par classe sur le terrain
+ 2h en classe*

*Site naturel de la Brèche
St Césaire*



Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation

Outils de communication

Sorties nature

Mai

Fête de la Nature

Descente en canoë au fil de la Seugne, en partenariat avec le SYMBAS et le Club de canoë de Dompierre-sur-Charente

16 participants



Juin

Escapade sur le Fleuve Charente

Diffusion d'informations, tenue de stand

64 participants (randonnée pédestre)



6

études et suivis

menés par l'Agglo de Saintes et ses partenaires pour améliorer les connaissances et la préservation du site

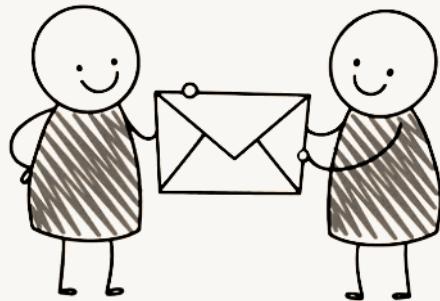
→ Financés par Natura 2000 ou en lien avec l'animation du site



- ▶ Suivi des libellules
- ▶ Etude éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade
- ▶ Cartographie des habitats du Marais de l'Anglade
- ▶ Suivi des pelouses calcaires
- ▶ Caractérisation des mares
- ▶ Analyse commentée des données piscicoles



Suivi administratif



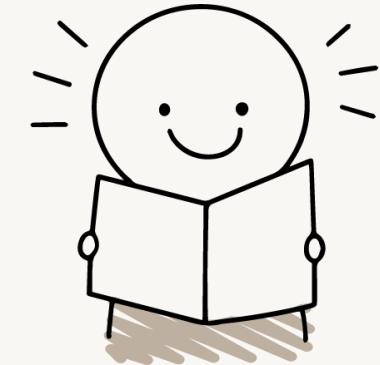
Demandes de subvention

Réunions et échanges
Région / Services de l'Etat

Suivi des conventions



Suivi du site
Rapport annuel



Suivi et mise
à jour du DOCOB

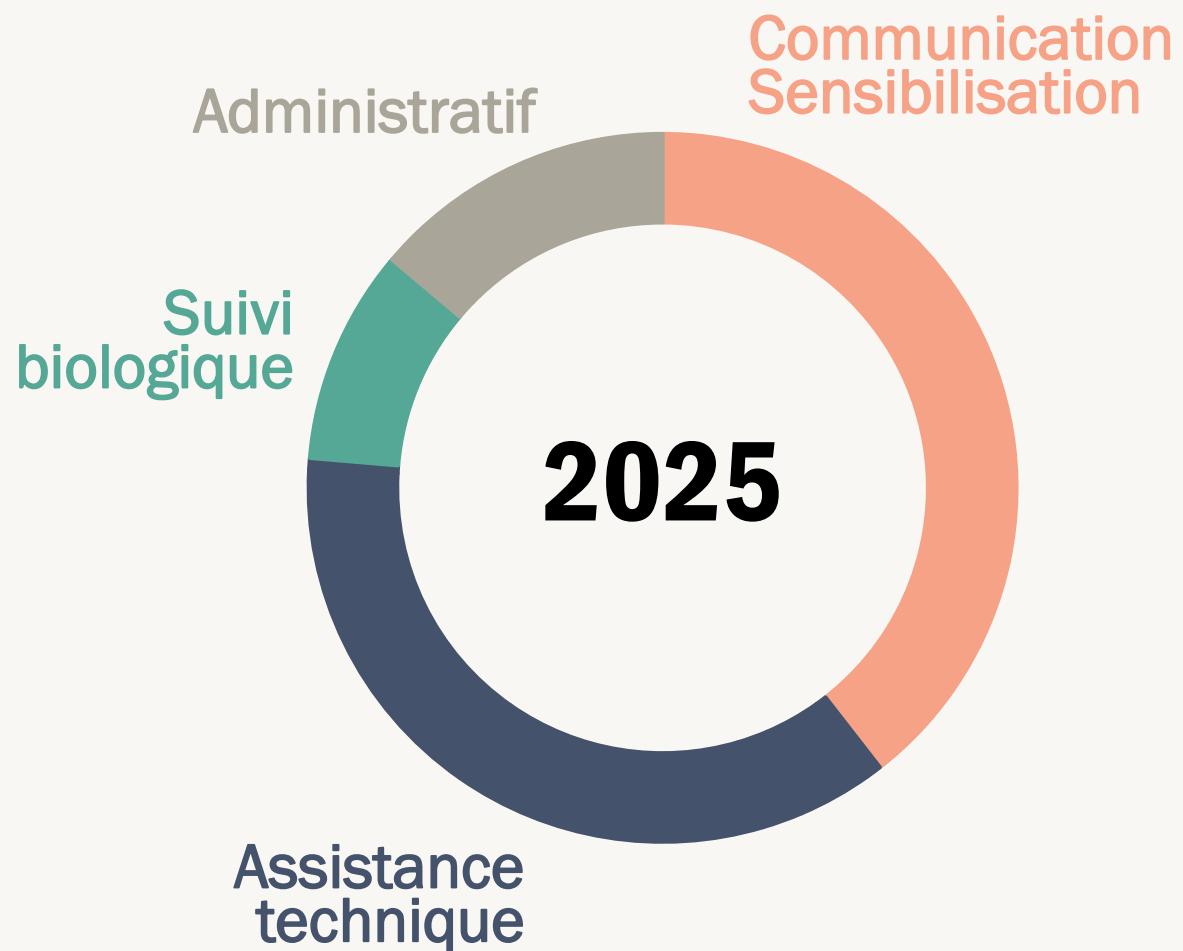
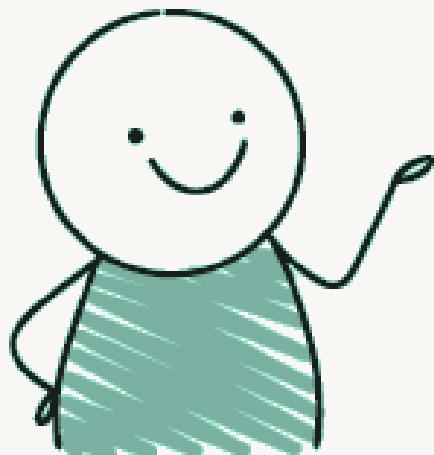


Concertation
Réunion du COPIL

1 temps plein

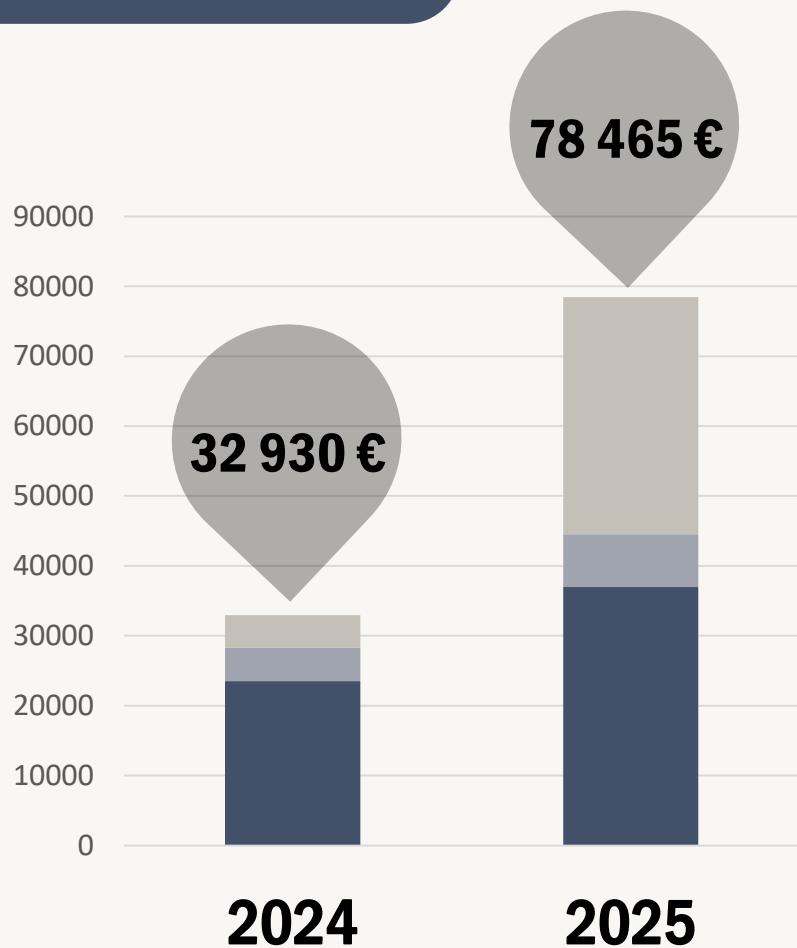
2025 : 80 % (congé parental)

~176 jours/an



PROVISOIRE

DEPENSES



2024

2025

■ Prestations

■ Coûts indirects

■ Dépenses de rémunération

FINANCEMENT

20 %
Autofinancement

80 %
FEADER



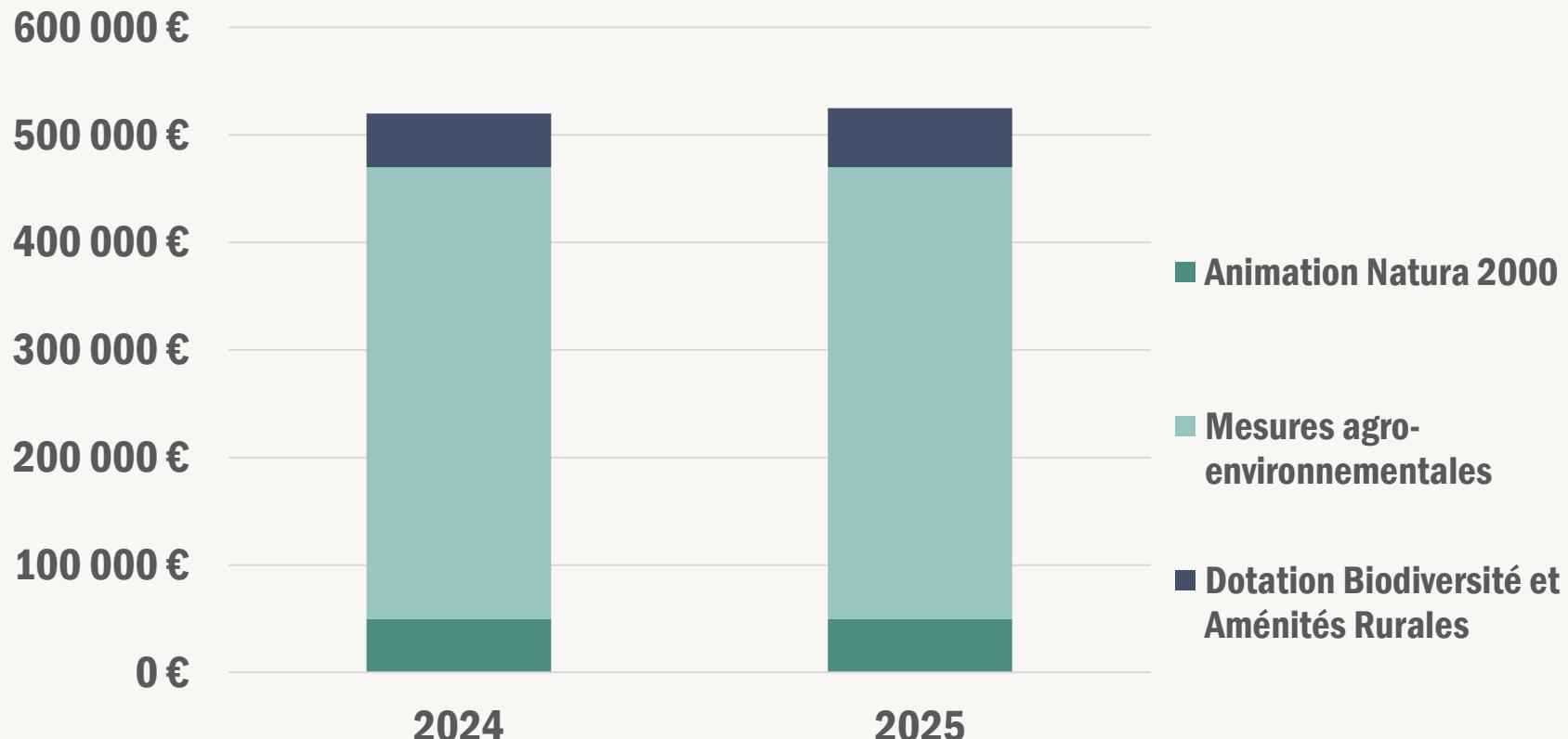
Union européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

GRÂCE À NATURA 2000 :

**des financements européens et nationaux
reversés directement au territoire,
pour aider au développement durable et à la
préservation des milieux naturels.**





Accompagnement technique à la contractualisation

- Accompagnement de potentiels porteurs de projets « contrats Natura 2000 »
→ Focus *Mégaphorbiaies*
- Animation de la charte Natura 2000
→ échanges avec les communes
- Réponses aux sollicitations, selon opportunités (chartes/contrats)
- Poursuite appui articulation N2000/ MAEC



Accompagnement technique : projets et politiques publiques

- Réponse aux sollicitations
- Accompagnement des projets et politiques publiques
- Accompagnement PNA (Vison)
- Accompagnement des communes : dotation biodiversité



Communication, sensibilisation

- Evènements grand public (familles, périscolaire,...)
↔ évènements nationaux / régionaux : *Fête de la Nature, Journée Mondiale des zones humides, 4h Nature,...*
- Journées techniques
- Sensibilisation par des rencontres individuelles
- Plaquette « Loisirs et activités de pleine nature »
- Cahier technique « Prairies »
- Actualisation du livret « Fleurs et Bêtes en Goguette »
- Reconduction des projets scolaires :
 - « Nature en soi – soi dans la Nature »
 - « Kayak et EDD » → à confirmer pour année scolaire 2026-2027



Suivi écologique

- Poursuite suivi SOGAP
- Suivi de l'analyse des données piscicoles
- Suivi / finalisation étude éco-hydrogéologique du Marais de l'Anglade
- Suivi des Appels à Projets



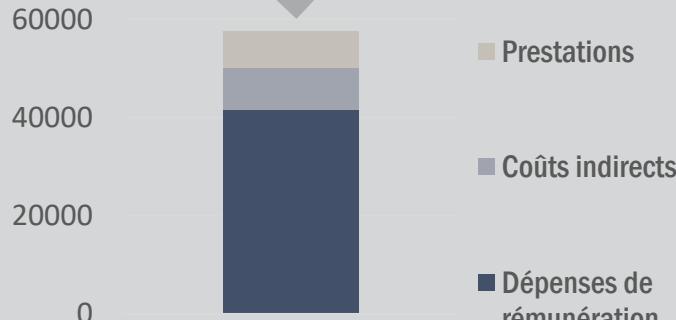
Suivi administratif

- Suivi administratif et financier
- Mise à jour Formulaire Standard de Données
- Tableau de bord

BUDGET PRÉVISIONNEL

DEPENSES

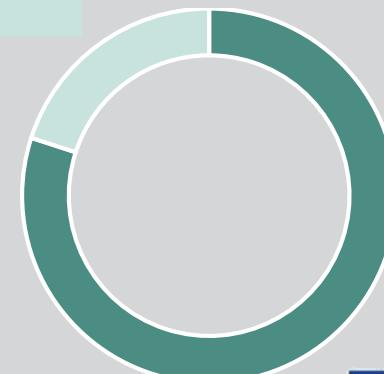
57 522 €



2026

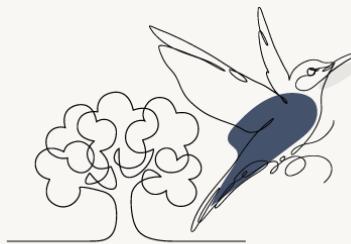
FINANCEMENT

20%
Autofinancement



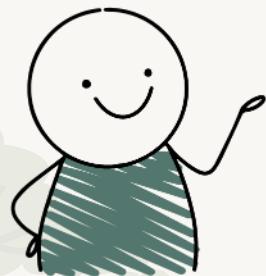
80%
FEADER





NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran

Merci pour votre participation



L'animatrice Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Elle est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

QUI CONTACTER ?

Animatrice Natura 2000

06 78 07 44 03

natura2000@agglo-saintes.fr



12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES
05 46 93 41 50

Temps d'échange